BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE

2025

Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles

Octobre 2026

AVANT PROPOS



Résolument engagé à rendre compte de manière transparente de l'action diplomatique, à contribuer efficacement à la prise de décision et au suivi des politiques publiques, le Ministère des Affaires étrangères a élaboré le présent tableau de bord statistique.

Cette vision est conforme à ses attributions et aux dispositions du Décret N°2025-1095/PF/PRIM/MEF du 26 août 2025 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN). En effet, depuis 2022, le Ministère des Affaires étrangères met à la disposition des utilisateurs et du public, des produits statistiques fiables et de qualité à savoir : l'annuaire statistique actualisé et ses métadonnées, des tableaux de bord statistiques et le dépliant statistique qui présente et publie chaque trimestre des données statistiques sur les résultats phares de l'action diplomatique.

Le présent **Tableau de bord statistique** analyse les principaux indicateurs traités dans l'**Annuaire statistique 2025** du Ministère. Il met en exergue les évolutions constatées dans les différents axes de la diplomatie, notamment **la coopération bilatérale et multilatérale, l'intégration africaine, la gestion de la diaspora burkinabè et la protection internationale et consulaire.**

A travers les analyses présentées, ce document permet une meilleure appropriation des données statistiques du Ministère par les utilisateurs. Il se veut un outil d'analyse, de planification, d'évaluation, d'information et d'aide aux processus de prises de décision dans la conduite de l'action diplomatique.

Son élaboration a obéi à une démarche méthodologique rigoureuse, ayant permis d'harmoniser les indicateurs pertinents, de mettre en lumière et de tirer le fil des points saillants dans les évolutions observées. Toute chose qui a été facilitée par l'implication et la participation des différentes structures du Ministère et des acteurs externes.

Je saisis cette occasion pour traduire ma gratitude à tous ces acteurs dont la contribution a été précieuse pour l'aboutissement de ce projet qui vient compléter et renforcer notre production statistique.

Par ailleurs, je les invite à poursuivre cet esprit d'accompagnement et de soutien aux initiatives statistiques du Ministère pour soutenir efficacement les processus de prise de décisions en faveur du développement de notre pays.

Le Ministre des Affaires étrangères

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
Le Ministre
BURKINA FASO

Karamoko Jean Marie TRAORE
Officier de l'Ordre de l'Etalon

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS ii
TABLE DES MATIERES iii
SIGLES ET ABREVIATIONS v
Liste des tableaux vi
Liste des graphiques vii
Résumé 1
CHAPITRE I : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES 3
I.1 Ressources humaines 4
I.2 Ressources financières 9
CHAPITRE II : COOPERATION INTERNATIONALE ET INTEGRATION AFRICAINE 16
II.1 Coopération bilatérale 17
II.1.1 Accords de siège 17
II.1.2 Apports des partenaires bilatéraux 19
II.1.3 Dynamisme de la coopération bilatérale 21
II.2 Coopération multilatérale 24
II.2.1 Engagements internationaux et apports des partenaires multilatéraux 24
II.2.2 Contribution du Burkina Faso à la gouvernance mondiale 27
II.2.3 Analyse comparée des apports des partenaires bilatéraux et multilatéraux 31
II.3 Intégration africaine 32
CHAPITRE III : PROTECTION ET VALORISATION DE LA DIASPORA BURKINABE 35
III.1 Protection des Burkinabè de l'extérieur 36
III.1.1 Diaspora burkinabè 36
III.1.2 Assistance aux migrants burkinabè de retour volontaire 39
III.2 Contribution de la Diaspora burkinabè au développement national 41
CHAPITRE IV : PROTECTION INTERNATIONALE ET CONSULAIRE 43
IV.1 Protection internationale 44
IV.2 Protection consulaire 47
IV.2.1 Gestion des actes consulaires 47
IV.2.2 Demandes de traduction 49
IV.2.3 Consulats honoraires du Burkina Faso 51
IV.2.4 Actes protocolaires 53
CHAPITRE V : SOUTIENS A L'ACTION DIPLOMATIQUE 55
V.1 Gestion des plateformes du Ministère 56
V.2 Gestion des salles de lecture du Ministère 58
V.3 Opérations de contrôle d'inspection 60
ANNEXE 62

SIGLES ET ABREVIATIONS

BID	:	Banque islamique de Développement
BM	:	Banque mondiale
BOAD	:	Banque Ouest africaine de Développement
CEDEAO	:	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CONAREF	:	Commission nationale pour les Réfugiés
DCRP	:	Direction de la Communication et des Relations Presses
DGESS	:	Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
FMI	:	Fonds monétaire international
GSP	:	Garde de Sécurité pénitentiaire
IGF	:	Inspection générale des Finances
INHEI	:	Institut des hautes Etudes internationales
INSD	:	Institut national de la Statistique et de la Démographie
ITS	:	Inspection technique des Services
MAE	:	Ministère des Affaires étrangères
MDPC	:	Missions diplomatiques et Postes consulaires
MIABE	:	Ministère de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'Extérieur
OI	:	Organisation internationale
OIA	:	Organisation interafricaine
OIM	:	Organisation internationale pour les Migrations
SNU	:	Système des Nations unies
TAMA	:	Taux d'accroissement moyen annuel
UNHCR	:	Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution relative du personnel du MAE 7
Tableau 2 : Évolution relative des dotations budgétaires du MAE 12
Tableau 3 : Évolution relative du nombre de marchés du MAE 15
Tableau 4 : Évolution du nombre d'Organisations inter-gouvernementales accréditées au Burkina Faso 18
Tableau 5 : Evolution relative de la valeur des apports des partenaires bilatéraux par donateur (en millions de dollars US) 20
Tableau 6 : Évolution relative du nombre de Missions diplomatiques et Postes consulaires du 23
Tableau 7 : Nombre de participations et des droits de votes du Burkina Faso dans les Organisations Internationales 29
Tableau 8 : Évolution relative du nombre de personnes bénéficiaires des formations de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous-régional 34
Tableau 9 : Évolution du nombre de migrants de retour volontaire pris en charge par le MAE en collaboration avec l'OIM 40
Tableau 10 : Évolution relative du volume de transferts de fonds reçus de la diaspora (en millions de Francs CFA) 42
Tableau 11 : Évolution relative du nombre de demandeurs d'asile par sexe 45
Tableau 12 : Évolution relative du nombre de passeports officiels produits 48
Tableau 13 : Évolution relative du nombre de documents légalisés 48
Tableau 14 : Évolution relative du nombre de demandes de traduction par langue 50
Tableau 15 : Évolution relative du nombre de Consulats honoraires fonctionnels du Burkina Faso à l'étranger par zone géographique 52
Tableau 16 : Évolution du nombre de cartes d'accès aux salons d'honneur des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso 54
Tableau 17 : Nombre de demandes de recherche documentaire des salles de lecture 59
Tableau 18 : Évolution du nombre de contrôles des structures du Ministère effectués par corps de contrôle . 61

Liste des graphiques

Graphique 1 : Évolution de l'effectif du personnel du MAE 7
Graphique 2 : Répartition de l'effectif du MAE par entité 7
Graphique 3 : Répartition de l'effectif du Personnel à la Centrale par catégorie en 2025 7
Graphique 4: Répartition de l'effectif du MAE par tranche d'âge en 2025 7
Graphique 5 : Evolution du nombre de Chefs de Missions diplomatiques et Postes consulaires par sexe 7
Graphique 6 : Evolution de l'effectif du MAE par familles d'emplois 7
Graphique 7 : Evolution de la dotation et de l'exécution budgétaire du MAE 12
Graphique 8 : Evolution de l'exécution budgétaire du MAE par nature de dépenses (en millions FCFA) 12
Graphique 9 : Répartition de l'exécution du budget du MAE par nature de dépenses en 2025 12
Graphique 10 : Evolution des recettes budgétaires du MAE 12
Graphique 11 : Evolution du nombre total des marchés passés 15
Graphique 12 : Evolution de la structure des marchés en volume par type de procédure 15
Graphique 13 : Evolution du coût des marchés par mode de passation (en millions de FCFA) 15
Graphique 14 : Évolution du nombre d'accords de sièges signés par le Burkina Faso 18
Graphique 15 : Évolution du nombre d'Organisations inter-gouvernementales accréditées au Burkina Faso.. 18
Graphique 16 : Évolution de la valeur des apports des partenaires bilatéraux (en millions de dollars US) 20
Graphique 17 : Évolution du nombre de bourses reçues 20
Graphique 18 : Évolution du nombre de bourses reçues par pays en 2025 20
Graphique 19 : Répartition de la valeur des apports des partenaires bilatéraux par donateur (en millions de dollars US) en 2025 20
Graphique 20 : Évolution du nombre de Missions diplomatiques et Postes consulaires du Burkina Faso à l'extérieur 23
Graphique 21 : Répartition du nombre de sessions de Consultations bilatérales tenues avec les pays par zone géographique entre 2017-2024 23
Graphique 22 : Évolution du nombre de missions diplomatiques et postes consulaires du Burkina Faso à l'extérieur 23
Graphique 23 : Évolution du nombre de sessions de consultations bilatérales 23
Graphique 24 : Répartition de la valeur des apports des partenaires multilatéraux par donateur (en millions de dollars US) en 2025 26
Graphique 25 : Évolution du nombre de traités et accords internationaux ratifiés par le Burkina Faso 26
Graphique 26 : Évolution de la valeur des apports des partenaires multilatéraux (en millions de dollars US) ... 26
Graphique 27 : Évolution du nombre de militaires burkinabè ayant participé aux opérations de maintien de la paix 29
Graphique 28 : Évolution du nombre de GSP, de Personnels judiciaires et de Police burkinabè ayant participé aux opérations de maintien de la paix 29
Graphique 29 : Évolution du nombre de participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix par corps et par sexe 29
Graphique 30 : Évolution du nombre de Résolutions votées par le Burkina Faso 29
Graphique 31 : Evolution de participation et des droits de votes du Burkina Faso dans les OI 29
Graphique 32 : Évolution du nombre d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote 30
Graphique 33 : Évolution du nombre total d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote 30
Graphique 34 : Évolution de la valeur des apports des partenaires bilatéraux et multilatéraux (en millions de dollars US) 31
Graphique 35 : Évolution du nombre de personnes bénéficiaires des formations de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous régional 34
Graphique 36 : Répartition du nombre de personnes bénéficiaires des formations de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous régional selon la cible en 2025 34

Graphique 37 : Évolution du nombre de personnes bénéficiaires des ateliers d'information et de sensibilisation sur les droits et devoirs des communautés vivant au Burkina Faso 34
Graphique 38 : Répartition du nombre de personnes bénéficiaires des ateliers d'information et de sensibilisation sur les droits et devoirs des communautés vivant au Burkina Faso selon le sexe en 2025. 34
Graphique 39 : Evolution du nombre de Burkinabè immatriculés (Afrique et Total)..... 38
Graphique 40 : Evolution du nombre de Burkinabè immatriculés (Amérique, Asie et Europe)..... 38
Graphique 41 : Évolution du nombre de cartes consulaires délivrées dans les MDPC (Afrique et Ensemble) 38
Graphique 42 : Évolution du nombre de cartes consulaires délivrées dans les MDPC (Amérique, Asie et Europe) 38
Graphique 43 : Évolution du nombre de migrants burkinabè pris en charge par le MAE en collaboration avec l'OIM 40
Graphique 44 : Évolution du nombre de migrants de retour volontaire pris en charge par le MAE en collaboration avec l'OIM..... 40
Graphique 45 : Évolution du volume de transferts de fonds reçus de la diaspora (en millions de Francs CFA) .. 42
Graphique 46 : Répartition du nombre de demandeurs d'asile par sexe en 2025..... 45
Graphique 47 : Évolution du nombre de demandeurs d'asile..... 45
Graphique 48 : Évolution du nombre de réfugiés 45
Graphique 49 : Répartition du nombre de réfugiés par sexe en 2025 45
Graphique 50 : Évolution du nombre de réfugiés rapatriés volontaires 45
Graphique 51 : Répartition du nombre de réfugiés par tranche d'âge en 2025 45
Graphique 52 : Répartition des passeports officiels produits en 2025 48
Graphique 53 : Évolution du nombre de passeports officiels produits..... 48
Graphique 54 : Répartition documents légalisés en 2025..... 48
Graphique 55 : Évolution du nombre de documents légalisés par le Ministère 48
Graphique 56 : Répartition du nombre de demandes de traduction par langue en 2025..... 50
Graphique 57 : Évolution du nombre de demandes de traduction par langue..... 50
Graphique 58 : Évolution du nombre de demandes de traduction..... 50
Graphique 59 : Évolution du nombre de demandes de traduction par type de demandeurs 50
Graphique 60 : Nombre Consulats honoraires du Burkina Faso à l'étranger par zone géographique en 2025 .. 52
Graphique 61 : Évolution du nombre de Consulats honoraires du Burkina Faso à l'étranger par zone géographique 52
Graphique 62 : Évolution du nombre de Consulats honoraires du Burkina Faso à l'étranger 52
Graphique 63 : Répartition du nombre de cartes biométriques diplomatiques délivrées en 2025..... 54
Graphique 64 : Evolution du nombre de cartes biométriques diplomatiques 54
Graphique 65 : Nombre de cartes d'accès aux salons d'honneur des aéroports en 2025 54
Graphique 66 : Evolution du nombre de cartes d'accès aux salons d'honneur des aéroports 54
Graphique 67 : Répartition du nombre d'abonnés aux différentes plateformes du Ministère en 2025 57
Graphique 68 : Evolution du nombre d'abonnés aux plateformes 57
Graphique 69 : Evolution du nombre d'abonnés à YouTube..... 57
Graphique 70 : Evolution du nombre d'abonnés à Facebook 57
Graphique 71 : Répartition des usagers par salles de lecture en 2025 59
Graphique 72 : Evolution des usagers des salles de lecture..... 59
Graphique 73 : Evolution comparée des usagers des salles de lecture..... 59
Graphique 74 : Répartition des structures contrôlées en 2025 61
Graphique 75 : Répartition des contrôles en 2025..... 61
Graphique 76 : Evolution du nombre de contrôles effectués par l'ITS..... 61
Graphique 77 : Evolution du nombre de contrôles effectués par l'IGF 61

Résumé

Le Tableau de bord statistique 2025 analyse les évolutions des principaux indicateurs de l'Annuaire statistique 2025. Il s'articule autour des axes suivants : les ressources humaines et financières, la coopération bilatérale et multilatérale, l'intégration africaine, la gestion de la diaspora burkinabè, la protection internationale et consulaire, et les soutiens à l'action diplomatique.

Ressources humaines et financières

En 2025, le Ministère des Affaires étrangères compte 861 agents, soit une baisse de 11,8 % (115 agents en moins) par rapport à 2024. Les femmes représentent 24,7 % de l'effectif contre 27,5 % en 2024. Sur la période 2017-2025, l'effectif a progressé en moyenne de 1,74 % par an. Les agents issus d'autres familles d'emplois que la diplomatie sont majoritaires (52,4 %).

Concernant le volet des ressources financières, la dotation budgétaire s'établit à 34,783 milliards de FCFA, en 2025, enregistrant une baisse de 15,762 milliards (31,2 %) par rapport à l'année précédente, imputable au contexte de rationalisation des dépenses publiques.

Les recettes recouvrées au cours de la même période s'élèvent à 1,794 milliard de FCFA, en recul de 442,1 millions de FCFA, et proviennent à 91,4 % des MDPC.

En termes de marchés publics passés en 2025, le Ministère en a effectués 77 (21 de moins qu'en 2024) pour un coût total de 2,070 milliards de FCFA.

Coopération bilatérale et multilatérale, et intégration africaine

Le réseau diplomatique et consulaire est resté stable avec 53 MDPC (39 missions diplomatiques et 14 postes consulaires) en 2025.

Les apports bilatéraux reculent de 27,5 % (195,31 millions de dollars US), en raison du changement de politique d'aide de certains partenaires. Les apports multilatéraux ont connu également une baisse de l'ordre de 4,2 % (1 604,7 millions de dollars US), malgré le bond de la contribution de la BAD, de 72,06 à 258,16 millions de dollars US. Les bourses reçues restent stables (213 contre 215) avec le Maroc comme premier pourvoyeur.

En matière de gouvernance mondiale, le Burkina Faso a ratifié 45 traités et accords internationaux en 2025 contre 6 en 2024. Il a participé à 34 rencontres des instances des organisations internationales et a voté 20 résolutions.

Le nombre de participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix a reculé de 24,9 % (151 contre 201).

Au titre de l'intégration africaine, 426 personnes ont été formées et sensibilisées sur la libre circulation des personnes et des biens (66,4 %), dont 80,3 % d'agents chargés du contrôle. Les sessions sur les droits et devoirs des communautés étrangères n'ont touché que 74 personnes (−64,2 %).

Gestion de la diaspora burkinabè

Au cours de l'année 2025, les MDPC ont immatriculé 265 682 Burkinabè de l'extérieur (−26,4 %) et délivré 204 461 cartes consulaires (−32,3 %). Cette dernière baisse résulte de la suspension de la production en Côte d'Ivoire dans le cadre de la réorganisation du dispositif.

Les transferts financiers de la diaspora, dont la dernière donnée disponible est celle de 2024, atteignent 325,9 milliards de FCFA, soit une hausse de 3 % par rapport à 2023.

Protection internationale et consulaire

Le Burkina Faso a enregistré 1 961 demandeurs d'asile (31,2 %) et compte 41 001 réfugiés (2,7 %) sur son territoire, dont une majorité de femmes, en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire dans le Sahel. Sur le plan consulaire, 4 332 passeports officiels ont été délivrés (7,9 %), dont 85,8 % de passeports de service, et 15 734 documents légalisés (−19,1 %).

Les demandes de traduction s'élèvent à 1 570 (−19,9 %), dont 90,7 % provenant du privé. Le pays compte 45 Consulats honoraires, en 2025.

Soutiens à l'action diplomatique

Les comptes du Ministère sur les réseaux sociaux totalisent 199 585 abonnés contre 129 888 en 2024 (53,6 %), portés par Facebook (149 337 abonnés).

Les salles de lecture ont enregistré 406 usagers (+58,6 %).

En 2025, 11 structures du Ministère ont été contrôlées, dont 63,6 % dans les MDPC, qui sont davantage exposées aux litiges en raison de leur mode de fonctionnement et des exigences diplomatiques.

CHAPITRE I : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

I.1 Ressources humaines

Points saillants

- *Baisse de l'effectif total du personnel du Ministère de 115 agents entre 2024 et 2025 ;*
- *Faible représentation des femmes aussi bien dans l'Administration centrale (25,3%) qu'au sein des MDPC (24,2%) en 2025 ;*
- *Forte concentration (70,3%) des effectifs du personnel du Ministère dans les tranches d'âge de 35 à 49 ans en 2025.*

Commentaire général :

- **Evolution de l'effectif du personnel du MAE[1]**

Le personnel du MAE a un effectif de 861 agents en 2025. Cet effectif a connu une baisse de 11,8% par rapport à son niveau de 2024, soit 115 agents en moins. Cette baisse résulte, entre autres, des départs à la retraite, des mises en disponibilité, des retours d'agents dans les administrations d'origine et des décès. Par ailleurs, la réduction des affectations dans les MDPC dans la même période a impacté négativement l'effectif du personnel du MAE.

D'une manière générale, l'effectif du personnel du Ministère a augmenté en moyenne de 1,7% par an sur la période de 2017 à 2025. Cette évolution traduit une progression régulière de cet effectif au cours de la période concernée.

- **Evolution de l'effectif du personnel par sexe**

En 2025, les femmes représentent 24,7% de l'effectif total du personnel du Ministère contre 27,5% en 2024, traduisant une faible représentation féminine.

La sous-représentation des femmes s'observe aussi bien dans les MDPC (24,2%) qu'au sein de l'Administration centrale (25,3%).

Entre **2017 et 2025**, le personnel féminin a connu une progression annuelle moyenne de **0,6** %, contre **2,1** % **pour le personnel masculin**, soit un écart de **1,5 point de pourcentage** en faveur du personnel masculin. Cette dynamique révèle une croissance plus modérée des effectifs féminins sur la période.

- **Evolution de l'effectif du personnel par catégorie**

En 2025, les agents de la catégorie A et Assimilés représentent près de la moitié (48,5%) de l'effectif global du Ministère. Ils restent les plus nombreux aussi bien dans les MDPC (27,2% de l'effectif global) qu'à l'Administration centrale (21,3% de l'effectif global).

Les agents de catégorie B et assimilés occupent la deuxième place avec 30,7% de l'effectif global du Ministère.

[1] Le personnel du MAE concerne les fonctionnaires au sein de l'Administration centrale et des MDPC

En 2025, les agents de la catégorie P et Assimilés[2], exclusivement présents dans les MDPC, constituent l'effectif le plus faible avec seulement 06 agents, soit 0,7% de l'effectif global du Ministère.

Sur la période 2017–2025, la catégorie A et assimilés a connu une progression nettement plus importante, tandis que la catégorie B a évolué de manière plus modérée et que la catégorie P est demeurée marginale. La structure des effectifs montre un renforcement du poids de la catégorie A, alors que les catégories B et P présentent des niveaux d'évolution plus limités.

- **Evolution de l'effectif des agents du Ministère par famille d'emplois**

En 2025, l'effectif du Ministère se répartit entre 410 agents de la famille d'emplois « diplomatie » et 451 agents des autres familles d'emplois, représentant respectivement 47,6% et 52,4%. A la même année, la famille d'emplois « diplomatie » représente ainsi près d'un agent sur deux, mais demeure légèrement inférieur à l'effectif des autres familles d'emplois.

L'effectif des agents de la famille d'emplois « diplomatie », aussi bien à la Centrale que dans les MDPC, est inférieur à celui des agents des autres familles d'emplois. En effet, les agents de la famille d'emplois « diplomatie » dans les MDPC constituent 40,4% contre 59,6% pour ceux des autres familles d'emplois. Cette situation s'explique essentiellement par la spécificité du Ministère qui nécessite l'accompagnement d'autres familles d'emplois. En outre, les agents de la famille d'emplois « diplomatie » représentent 54,7% des effectifs de la Centrale contre 45,3% des agents des autres familles d'emplois.

Sur la période 2017–2025, les dynamiques des évolutions observées accentuent ces différences. L'effectif de la famille d'emplois « diplomatie » a progressé à un rythme annuel moyen de 0,8% contre 2,7% pour les autres familles d'emplois, soit un écart de 1,9 points de pourcentage. Les autres familles d'emplois connaissent ainsi une croissance annuelle moyenne plus de trois fois supérieure à celle de la famille « diplomatie ».

- **Evolution de l'effectif du personnel par tranche d'âge**

En 2025, la situation des effectifs du personnel du Ministère présente des proportions proches entre les tranches d'âge 35–39 ans (24,4 %), 40–44 ans (22,4 %) et 45–49 ans (23,5 %), traduisant un quasi-équilibre entre les effectifs de ces trois classes d'âge. Cet équilibre observé entre ces tranches d'âge montre une forte concentration des effectifs du Ministère dans un même segment générationnel (35-49 ans), qui représente 70,3 % du personnel.

[2] Il s'agit essentiellement de certains Chefs de Missions diplomatiques et de conjoints issus des milieux professionnels comme l'Université, la Santé et la Justice.

Cette configuration interpelle sur la nécessité pour le Ministère d'anticiper l'évolution de la pyramide des âges, notamment en matière de renouvellement des effectifs, de gestion des carrières, de préparation de la relève et de transmission des compétences. L'enjeu consiste à préserver, dans le temps, un équilibre générationnel permettant d'assurer la continuité des missions du Ministère.

- **Evolution du nombre de Chefs de Missions diplomatiques et Postes consulaires**

En 2025, le Burkina Faso compte 41 Chefs de Missions diplomatiques et Postes consulaires dont 31 Ambassadeurs et 10 Consuls généraux.

L'analyse de la répartition par sexe révèle que les femmes représentent 19,5% de cet effectif, soit 6 Ambassadeurs et 2 Consuls généraux, traduisant une sous-représentation féminine dans ces postes de décision.

Entre 2024 et 2025, l'effectif des Ambassadeurs a enregistré une progression de 34,8% correspondant à 8 nominations supplémentaires sur la période. Dans le même temps, le nombre de Consuls généraux est passé de 5 à 10, soit un doublement de l'effectif.

Sur un total de 52 MDPC fonctionnels, 11 postes restent à pourvoir, soit 8 postes d'Ambassadeurs et 3 postes de Consuls généraux.

Notes méthodologiques

Catégorie P, A et Assimilés : Agents de conception

Catégorie B et Assimilés : personnel d'application

Catégorie C et Assimilés : personnel d'exécution

TAMA : *Taux d'accroissement moyen annuel*

$$TAMA = \left(\left(\frac{P_t}{P_0}\right)^{1/n} - 1\right) * 100$$

Avec Pt la valeur de la variable à la date t, P0 la valeur de la variable initiale et n le nombre de période

Tableau 1 : Évolution relative du personnel du MAE

Opérateurs	Effectif en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Effectif	**Pourcentage**	**Effectif**	**Pourcentage**	
Masculin	648	-59	-8,3%	101	18,5%	2,14%
Féminin	213	-56	-20,8%	10	4,9%	0,60%
Total	861	-115	-11,8%	111	14,8%	1,74%

Graphique 1 : Évolution de l'effectif du personnel du MAE

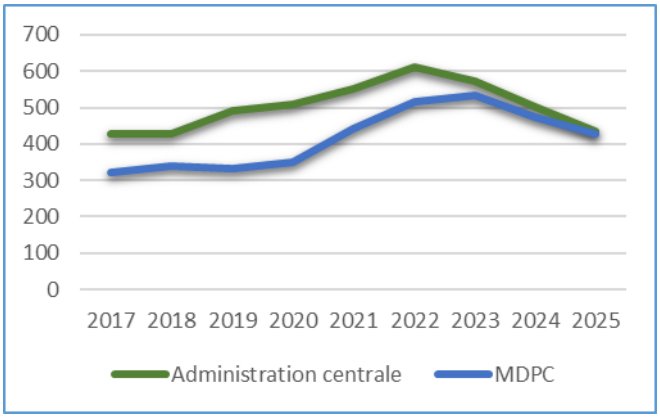

Graphique 2 : Répartition de l'effectif du MAE par entité et par sexe en 2025

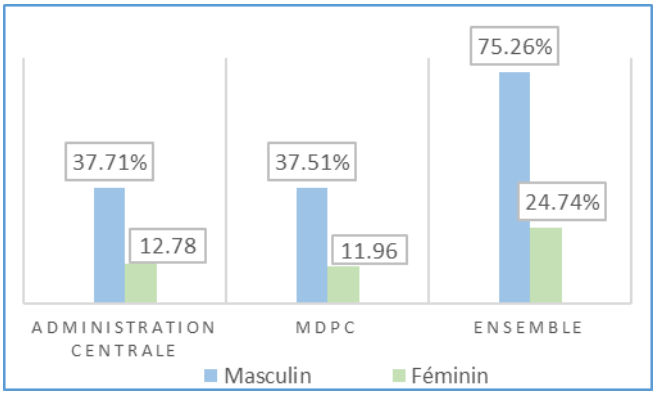

Graphique 3 : Répartition de l'effectif du Personnel à la Centrale par catégorie en 2025

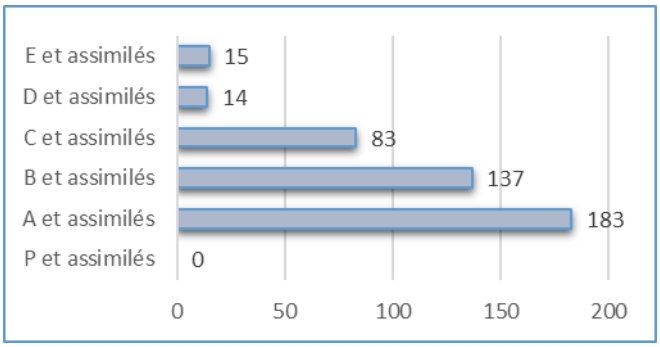

Graphique 4: Répartition de l'effectif du MAE par tranche d'âge en 2025

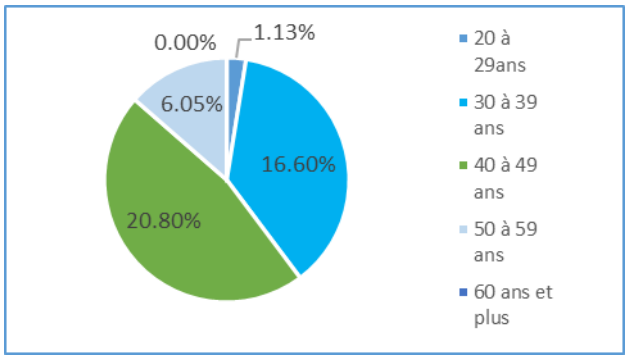

Graphique 5 : Evolution du nombre de Chefs de Missions diplomatiques et Postes consulaires par sexe

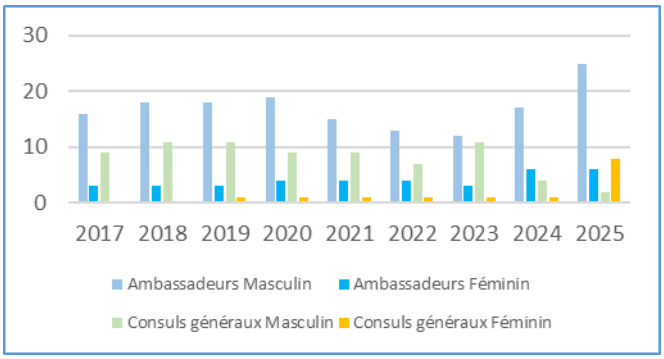

Graphique 6 : Evolution de l'effectif du MAE par familles d'emplois

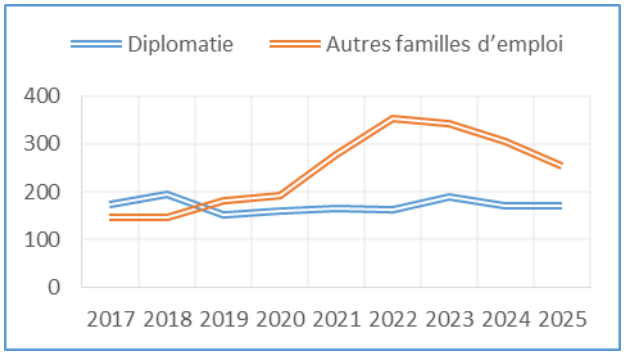

Sources statistiques : *DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

I.2 Ressources financières

I.2.1 Evolution des moyens financiers

Points saillants

- *Baisse de la dotation budgétaire de 15,762 milliards de FCFA, soit 31,2% entre 2024 et 2025*
- *Baisse du poids des « Dépenses de personnel » de 55,1% en 2024 à 33,9% en 2025*
- *91,4% des recettes du ministère sont recouvrées par les MDPC en 2025.*

Commentaire général :

- **Evolution des dotations budgétaires**

Les dotations budgétaires du MAE s'élèvent à 34,783 milliards de FCFA en 2025. Elles sont en baisse de 15,762 milliards de FCFA par rapport à leur niveau de 2024, suite à la rationalisation des dépenses publiques opérée par le Gouvernement au titre de l'exercice budgétaire de 2025.

De 2017 à 2024, le poids de la dotation budgétaire des crédits en dépenses de personnel de l'Administration centrale était plus important en raison du fait que l'ensemble des crédits y étaient logés. Mais, à partir de 2025, les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires (MDPC) ont reçu l'inscription de leurs parts de dotation.

Sur la période 2017-2025, les dotations budgétaires ont connu en moyenne, une baisse annuelle de 1,1%.

- **Evolution de l'exécution du budget**

En 2025, les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 32,661 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 93,9%. Ce taux est en légère baisse par rapport à son niveau de 2024 qui s'établissait à 95,6%. Cette baisse s'explique par la réduction des dotations budgétaires du ministère consécutivement à la rationalisation des dépenses surtout dans les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires.

De 2017 à 2021, l'exécution du budget s'est caractérisée par une croissance continue, atteignant un pic de 49,025 milliards de FCFA en 2021, avant d'amorcer une chute entre 2022 et 2023. En 2024, elle est repartie en hausse avant de chuter fortement en 2025.

Au cours de la période 2017-2025, l'analyse révèle une baisse annuelle moyenne de 0,9%.

En ce qui concerne l'exécution par nature de dépenses, les « Dépenses de personnel » et les « Dépenses Investissements exécutés par l'État » ont connu une baisse moyenne annuelle respective de 5% et de 8% sur toute la période d'observation.

Quant aux « Dépenses d'acquisition de biens et services » et « Dépenses de transferts courants », elles ont enregistré respectivement, une hausse moyenne annuelle de 2% et de 26%.

Les valeurs de l'exécution des « Dépenses de personnel » ont connu une baisse de 58,4% entre 2024 et 2025. Cela s'explique principalement par la réduction de la dotation budgétaire due à la rationalisation des dépenses.

S'agissant des « Investissements exécutés par l'État », l'année 2025 a connu une baisse par rapport à 2024 de l'ordre de 16,2% accentuant ainsi la tendance baissière sur l'ensemble de la période.

En 2025, la répartition des dépenses par nature révèle que les « Dépenses d'acquisition de biens et services » représentent 50,8% et les « Dépenses de personnel » environ le tiers (33,9%) des dépenses totales du Ministère. Pour cette même année, les « Dépenses de transferts courants » affichent 9,9% et les « Dépenses Investissements exécutés par l'État » 5,4%.

- **Evolution des prévisions et recouvrements des recettes**

En 2025, les prévisions de recettes du Ministère s'élèvent à 2,176 milliards de FCFA contre 1,105 milliard de FCFA en 2024, soit une importante progression de 96,9%. Quant aux recouvrements de recettes, ils se chiffrent à 1,794 milliards FCFA en 2025, soit une baisse de 442,1 millions de FCFA par rapport à sa valeur de l'année précédente qui était de 2,236 milliards de FCFA.

Les prévisions et les recouvrements de recettes ont baissé progressivement et ce, respectivement de 5,4% et 7,8% en moyenne l'an de 2017 à 2025. Cette situation s'explique d'une part par le non recouvrement des recettes générées par la délivrance des visas par les MDPC à la faveur de l'instauration du e-visa à partir de 2023 et d'autre part par la baisse des demandes d'établissements de certains actes dans les MDPC. En dépit de la tendance baissière de l'ensemble des recouvrements sur la période, les recettes recouvrées par l'Administration centrale s'affichent en hausse de 3,6% en moyenne l'an.

D'une manière générale, les prévisions de recettes sont plus élevées au niveau des MDPC qu'au niveau de l'Administration centrale. En effet, la répartition des prévisions en 2025 montre que celles dans les MDPC représentent 94,2% de la valeur totale des prévisions. Cette situation est également observée au niveau des recettes recouvrées par les MDPC qui ont atteint 91,4% en 2025, en raison du nombre considérable de prestations consulaires qui y sont offertes.

Les recouvrements ont dépassé nettement les prévisions de 2017 à 2025 excepté 2020 qui affiche un taux de 72,3% du fait des mesures restrictives liées à la COVID-19. Sur la même période, la moyenne des taux de recouvrement s'établit à 120,6%.

Notes méthodologiques :

Les dotations budgétaires des années 2018, 2019 et 2020 prennent en compte celles de l'ex MIABE

Opérateurs	Dotation en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Montant	**Pourcentage**	**Montant**	**Pourcentage**	
Administration centrale	8 640,15	-25 774,65	-74,9%	-15 747	-64,6%	-12,16%
MDPC	26 143,10	10 012,20	62,1%	12 371	89,8%	8,34%
Total	34 783,25	-15 762,45	-31,2%	-3 376	-8,8%	-1,15%

Tableau 2 : Évolution relative des dotations budgétaires du MAE

Graphique 7 : Evolution de la dotation et de l'exécution budgétaire du MAE

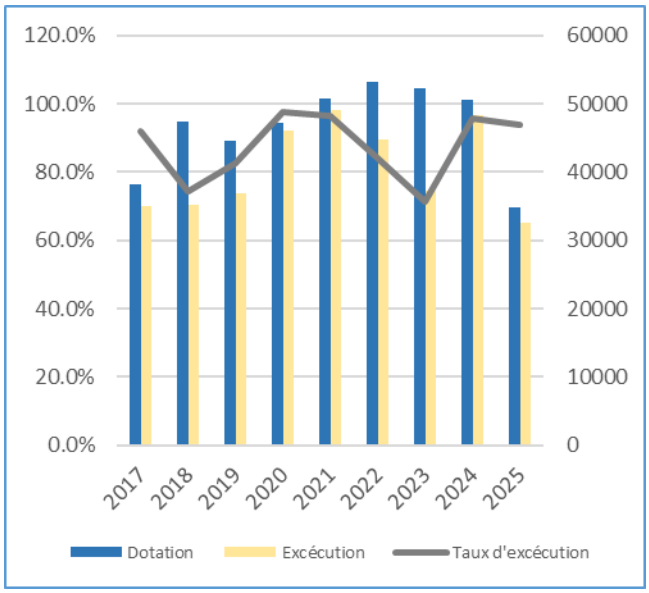

Graphique 8 : Evolution de l'exécution budgétaire du MAE par nature de dépenses (en millions FCFA)

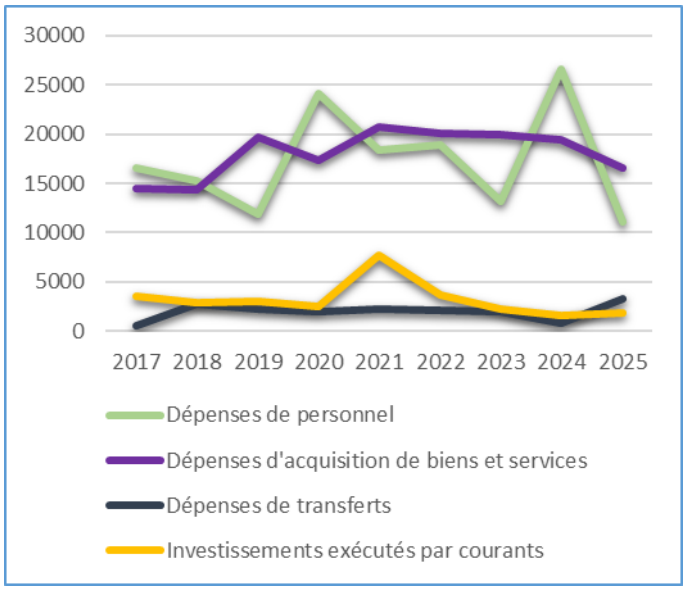

Graphique 9 : Répartition de l'exécution du budget du MAE par nature de dépenses en 2025

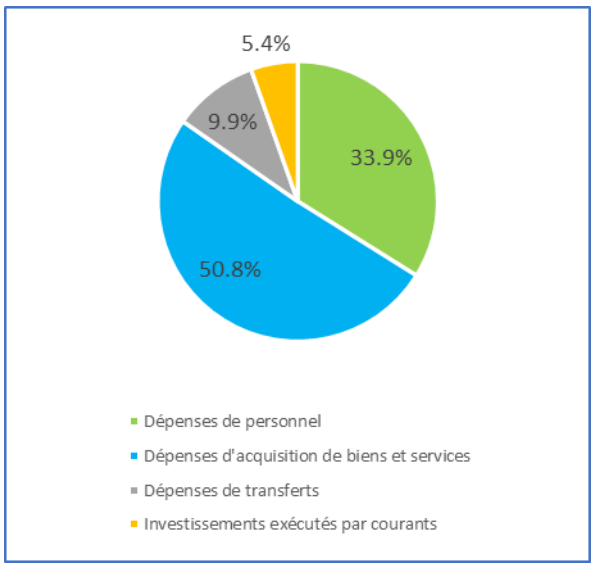

Graphique 10 : Evolution des recettes budgétaires du MAE

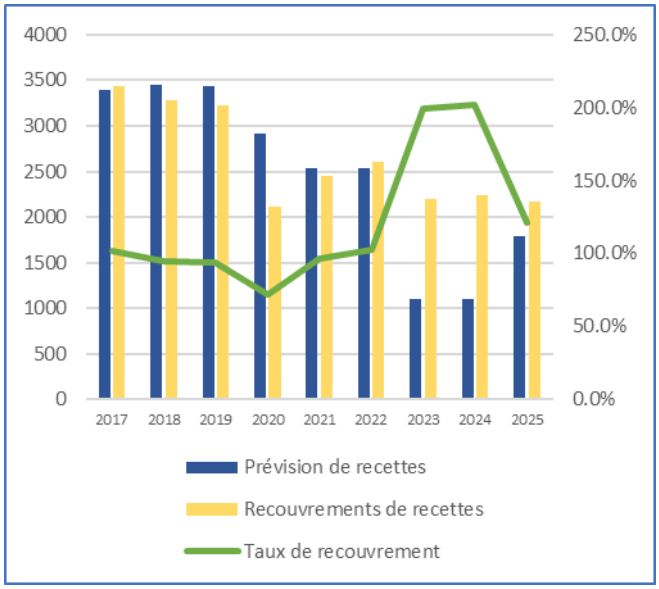

***Sources statistiques** : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

I.2.2 Marchés publics

Points saillants

- *83,1% de marchés passés en moyenne selon la procédure de « Droit exceptionnel » entre 2017 et 2025*
- *56,1% du coût total des marchés publics dépensés pour les marchés en « Droit commun » en 2025*

Commentaire général :

Le Ministère a passé 77 marchés publics en 2025 en baisse de 21 marchés par rapport à la situation de 2024. Cette baisse s'explique par le regroupement de certains marchés publics en application de la nouvelle règlementation de passation des marchés publics. Aussi, la réduction de l'enveloppe budgétaire dans le contexte de la rationalisation a eu un impact sur le nombre total de marchés passés.

Le nombre de marchés passés par la procédure de « Droit commun » représente 16,9% en 2025 contre 14,3% en 2024, soit une hausse de 2,6 points. Cette hausse s'explique par le fait que les marchés de billetterie du Ministère qui s'effectuaient par demande de cotation relevant de la procédure de Droit exceptionnel sont désormais pris en compte dans la procédure de « Droit commun ». Toutefois, le nombre de marchés passés par la procédure de Droit exceptionnel demeure toujours élevé et s'établit à 83,1% en 2025.

Aussi, de 2017 à 2025, la moyenne arithmétique des taux d'exécution des marchés passés par le Ministère selon la procédure de « Droit exceptionnel » est de 84,1%.

En 2025, le coût total des marchés publics s'établit à 2,070 milliards de FCFA contre 2,430 milliards de FCFA en 2024, soit une baisse de 360,11 millions FCFA. Dans la procédure de « droit commun », les marchés passés par « Appel d'offre ouvert » sont de 790 millions FCFA, représentant 38,2% du coût total des marchés en 2025. Aussi, les marchés passés par la procédure de « Droit commun » ont un volume financier de 1,162 milliard de FCFA soit 56,1% contre 1,584 milliard de FCFA en 2024 soit 65,2%.

Sur l'ensemble de la période 2017-2025 le nombre des marchés publics passés a connu une tendance à la hausse avec un taux moyen d'accroissement de 6,4% l'an.

Notes méthodologiques

***Procédure de droit commun** : Toutes les procédures applicables à toutes les situations qui ne sont pas soumises à des règles particulières (Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'Appel d'offre ouvert, de demande de prix, de demande de propositions précédée d'une manifestation d'intérêt et de demande de propositions allégées).*

***Procédure de droit exceptionnel :** Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'entente*

directe ou par la procédure de consultation restreinte (Appel d'offres restreint et demande de proposition restreinte)

Tableau 3 : Évolution relative du nombre de marchés du MAE

Opérateurs	Dotation en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Droit commun	13	-1	-7,1%	-1	-7,1%	-0,9%
Droit exceptionnel	64	-20	-23,8%	31	93,9%	8,6%
Ensemble	77	-21	-21,4%	30	63,8%	6,4%

Graphique 11 : Evolution du nombre total des marchés passés

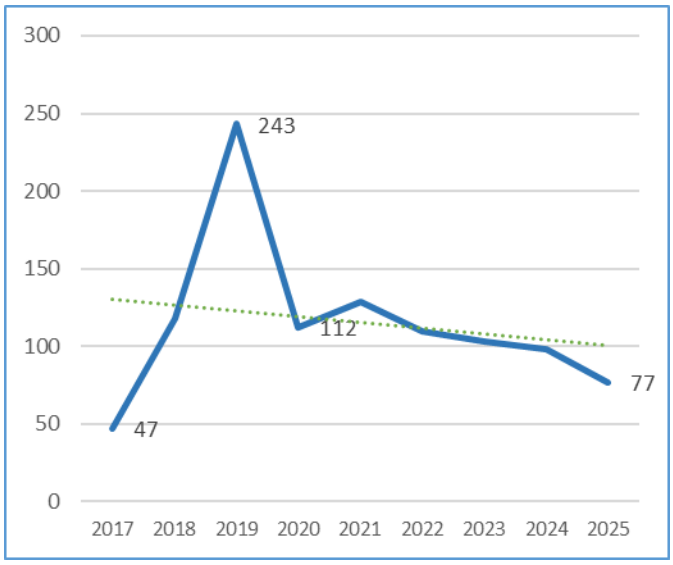

Graphique 12 : Evolution de la structure des marchés en volume par type de procédure

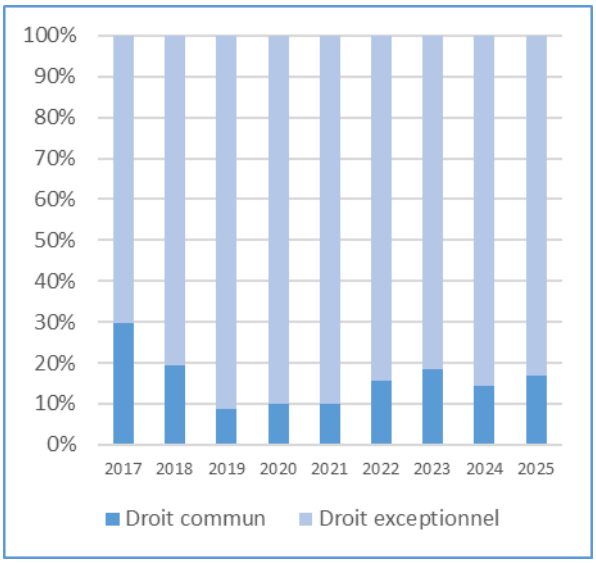

Graphique 13 : Evolution du coût des marchés par mode de passation (en millions de FCFA)

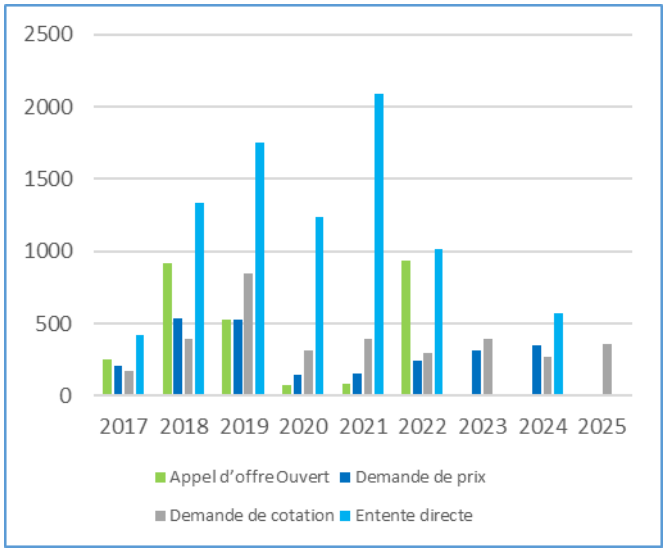

***Sources statistiques** : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

CHAPITRE II : COOPERATION INTERNATIONALE ET INTEGRATION AFRICAINE

II.1 Coopération bilatérale

II.1.1 Accords de siège

Points saillants :

- *Plus grand nombre d'accords de sièges a été signé en 2018*
- *Nombre d'accords de sièges signés stabilisé à 81 à partir de 2023*

Commentaire général :

- **Evolution du nombre d'accords de siège signés**

En 2025, le Burkina Faso n'a signé aucun accord de siège tout comme en 2024. Sur la période 2017 à 2025, après un pic à 6 en 2018, le nombre d'accords de siège conclus chaque année a oscillé entre 1 et 3 jusqu'en 2023, avant de passer à zéro à partir de la même année. Cette situation s'explique par le fait qu'au cours de ladite période, le Gouvernement n'a enregistré aucune requête d'installation de la part d'une Organisation intergouvernementale.

Notes méthodologiques :

Accords de siège signés par le Burkina Faso : *traités internationaux conclus entre les Organisations internationales et le Burkina Faso pour établir leurs sièges sur le territoire burkinabè, et y définir leur statut juridique, notamment les privilèges et immunités.*

Tableau 4 : Évolution du nombre d'Organisations inter-gouvernementales accréditées au Burkina Faso

	Nombre en 2025	Nombre par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Nombre d'Accords de sièges	81	0	0,0%	16	24,6%	2,8%

Graphique 14 : Évolution du nombre d'accords de sièges signés par le Burkina Faso

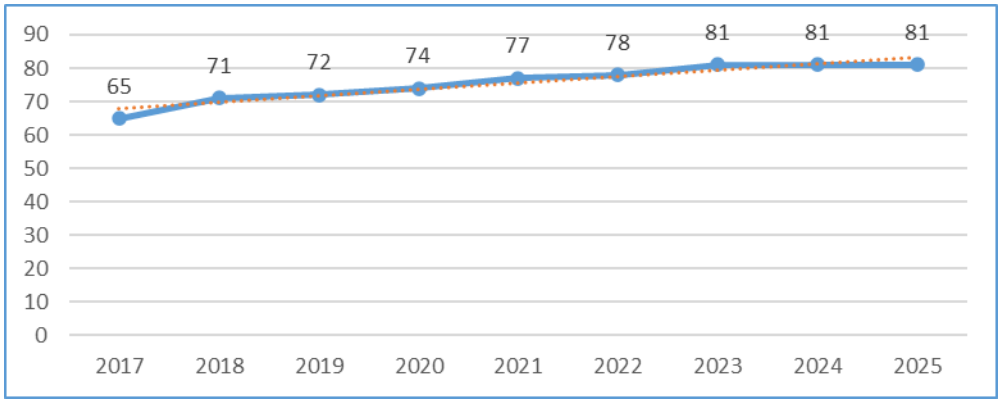

Graphique 15 : Évolution du nombre d'Organisations inter-gouvernementales accréditées au Burkina Faso

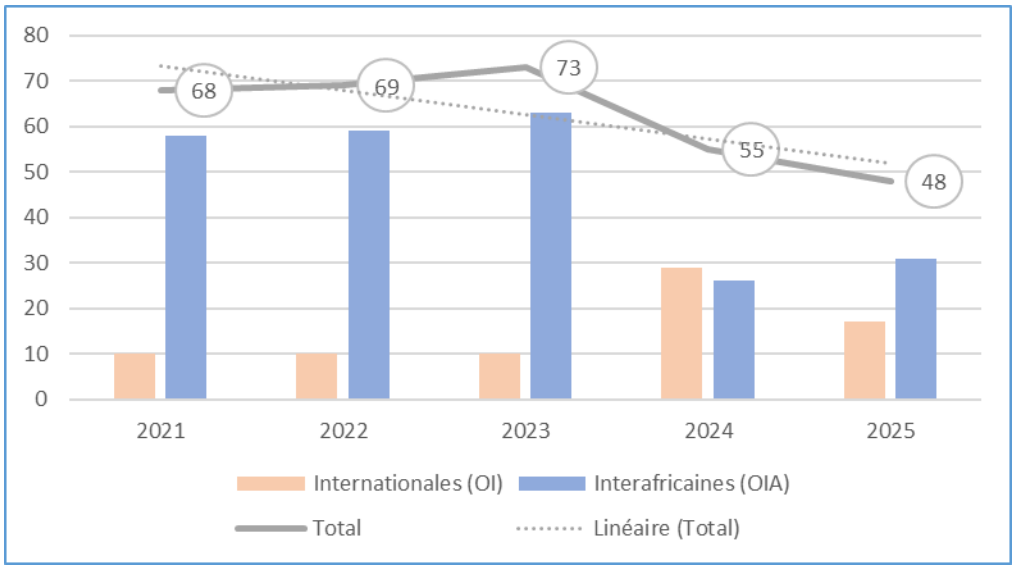

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

II.1.2 Apports des partenaires bilatéraux

Points saillants :

- *Baisse continue de la valeur des apports financiers des partenaires bilatéraux à partir de 2021 ;*
- *Prédominance de bourses marocaines (60,3%) sur la période 2017-2025.*

Commentaire général :

- **Apports financiers des partenaires bilatéraux**

En 2025, les apports financiers des partenaires bilatéraux s'élèvent à 195,31 millions de dollars US contre 269,21 en 2024, soit une baisse de 27,5%.

Cette situation s'explique en grande partie par le changement de politiques de financement de certains partenaires comme les Etats-Unis d'Amérique et la Suède qui avaient déjà retiré leurs programmes d'aide en 2024. A cela s'ajoute le retrait des programmes de financement de la France et du Danemark au profit du Burkina Faso en 2025.

A côté de cette baisse, les pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, le Canada, la Suisse et la Belgique ont fourni des apports significatifs en 2025. Ces engagements traduisent le dynamisme de la coopération entre le Burkina Faso et ces partenaires qui affichent une volonté d'accompagner le processus de développement du Burkina Faso.

Sur la période d'observation (2017-2025), le taux d'accroissement moyen annuel des apports des partenaires bilatéraux est de -8,0%.

- **Evolution du nombre de bourses reçues**

En 2025, le nombre de bourses accordées au Burkina Faso s'établit à 213 contre 215 en 2024. Cette légère baisse s'explique par la diminution de l'offre de bourses des partenaires comme la Tunisie, la Chine et l'Iran. A côté de cette baisse, certains partenaires comme le Maroc et l'Algérie ont augmenté le nombre de bourses accordées au Burkina Faso.

Sur la période 2017-2025, l'évolution du nombre de bourses reçues par le Burkina Faso affiche une tendance à la hausse avec le Maroc comme premier pourvoyeur de bourses.

Notes méthodologiques :

Apports des partenaires bilatéraux : *valeur monétaire des biens et services octroyés au Burkina Faso par ses partenaires bilatéraux.*

Bourses reçues : *aides et allocations accordées au Burkina Faso par des pays amis et qui permettent aux étudiants burkinabè de poursuivre leurs études ou recherches dans les universités desdits pays.*

Tableau 5 : Evolution relative de la valeur des apports des partenaires bilatéraux par donateur (en millions de dollars US)

	Valeur en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Valeur	**Pourcentage**	**Valeur**	**Pourcentage**	
Valeur des apports des partenaires bilatéraux par donateur (en millions de dollars US)	195,31	-74	-27,5%	-185	-48,6%	-8,0%

Graphique 16 : Évolution de la valeur des apports des partenaires bilatéraux (en millions de dollars US)

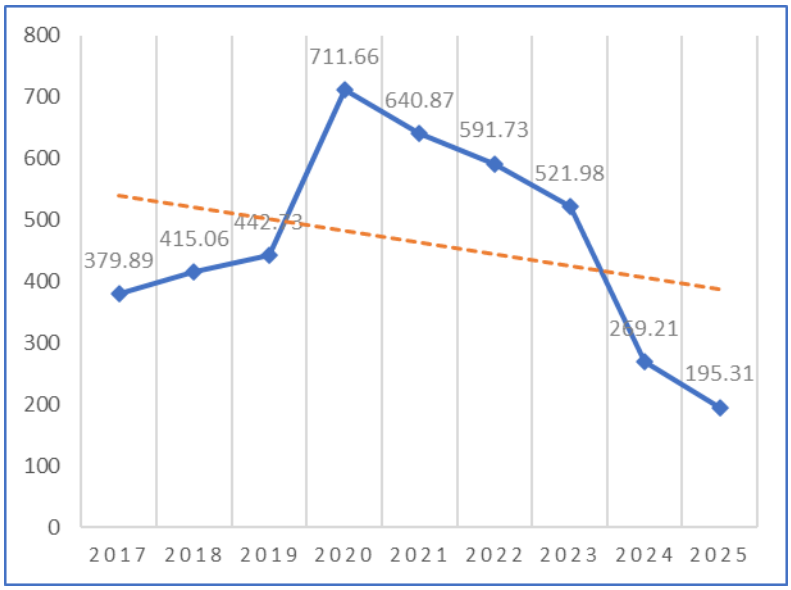

Graphique 17 : Évolution du nombre de bourses reçues

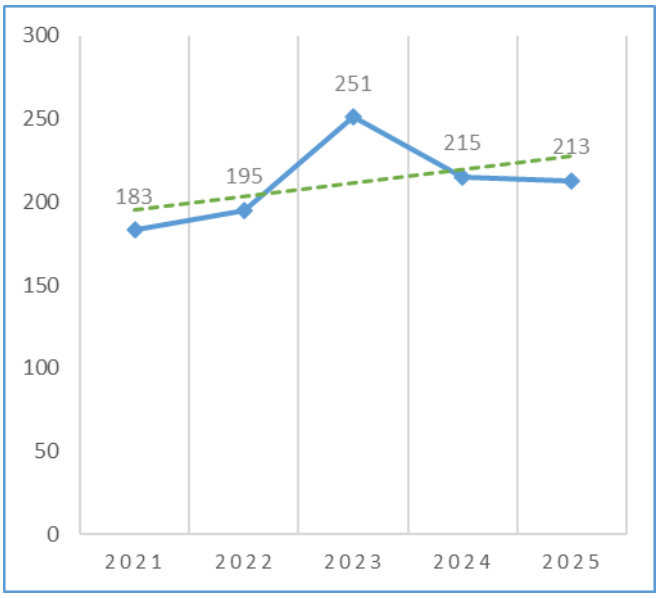

Graphique 18 : Évolution du nombre de bourses reçues par pays en 2025

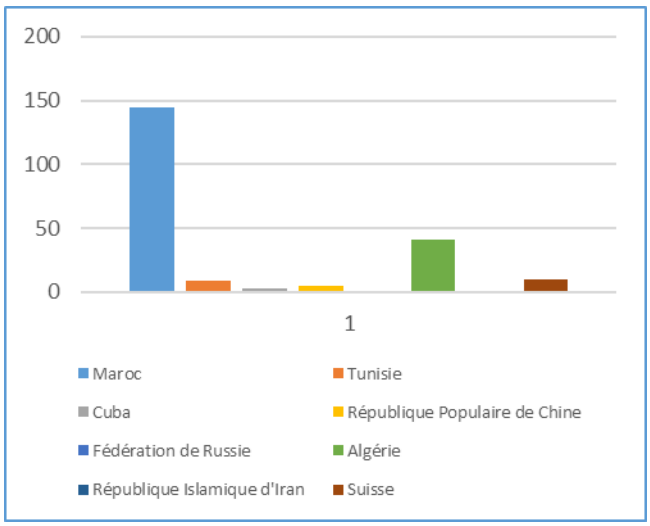

Graphique 19 : Répartition de la valeur des apports des partenaires bilatéraux par donateur (en millions de dollars US) en 2025

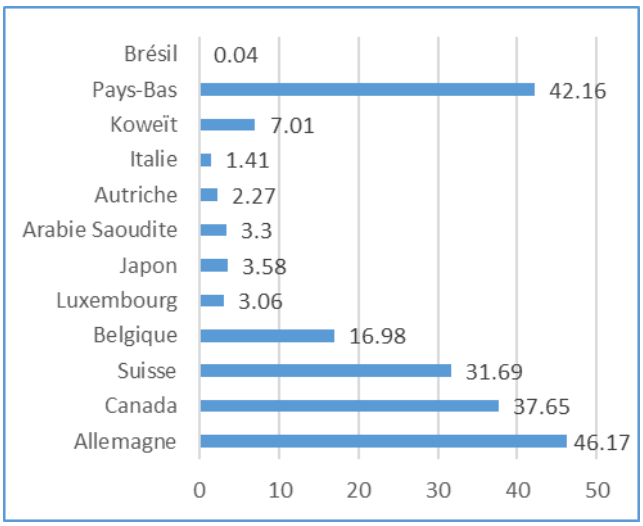

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

II.1.3 Dynamisme de la coopération bilatérale

Points saillants :

- *Prédominance (57,5%) de la tenue de consultations bilatérales dans la zone Afrique sur la période 2017-2025 ;*
- *Accroissement moyen annuel de 1,5% du nombre des MDPC sur la période 2017-2025.*

Commentaire général :

- **Évolution du nombre de Consultations bilatérales tenues avec les pays par zone géographique**

En 2025, le nombre de Consultations bilatérales est de 4 contre 6 en 2024. La zone Afrique enregistre le plus grand nombre de sessions tenues en 2025, soit la moitié de l'ensemble. Cette situation est consécutive à la volonté des autorités du pays d'intensifier la coopération sud-sud.

Au cours de la période 2017-2025, l'Afrique se positionne comme le continent ayant abrité le plus grand nombre de consultations bilatérales avec 57,5%. Ce taux se justifie par une nouvelle vision politique de renforcer la coopération bilatérale avec les pays africains mais aussi par la formalisation de ce type de cadre de coopération avec ces derniers. Elle est suivie de l'Europe avec 25,0%, puis de l'Asie (10%) et de l'Amérique (7,5%).

Sur la même période, le nombre de Consultations bilatérales affiche une tendance baissière. Cela s'explique principalement par la non tenue de consultations en 2020 et 2022 liée respectivement à la pandémie COVID-19 et l'instabilité institutionnelle. Toutefois, une hausse est notable entre 2017 et 2019, favorisée par la stabilité des institutions. A partir de 2023, une reprise des consultations bilatérales est observée.

- **Évolution du nombre de Missions diplomatiques et Postes consulaires du Burkina Faso**

En 2025, le Burkina Faso compte 53 MDPC repartis en 39 Missions diplomatiques et 14 Postes consulaires ouverts à travers le monde. Comparativement à 2024, le nombre de MDPC est resté statique.

Durant la période 2017-2025, le nombre des MDPC a augmenté de 6 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 1,5%. Cette hausse des MDPC est la résultante d'une politique visant à améliorer la couverture diplomatique du Burkina Faso à l'extérieur avec pour objectifs de renforcer sa coopération avec les pays amis, de défendre ses intérêts et de protéger ses ressortissants à travers le monde.

Notes méthodologiques :

Consultations bilatérales : *rencontres tenues entre le Burkina Faso et un autre Etat sur les domaines de coopération. Il s'agit notamment des sessions de commissions mixtes de coopération, des consultations politiques et des revues de coopération.*

Missions diplomatiques et postes consulaires du Burkina Faso à l'Extérieur : *ambassades, missions permanentes et consulats généraux du Burkina Faso établis dans d'autres Etats en vue de défendre ses intérêts et de protéger ses ressortissants.*

Tableau 6 : Évolution relative du nombre de Missions diplomatiques et Postes consulaires du

	Nombre en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Mission diplomatiques	39	0	0,0%	4	11,4%	1,4%
Postes consulaires	14	0	0,0%	2	16,7%	1,9%
Ensemble	53	0	0,0%	6	12,8%	1,5%

Graphique 20 : Nombre de Missions diplomatiques et Postes consulaires du Burkina Faso à l'extérieur

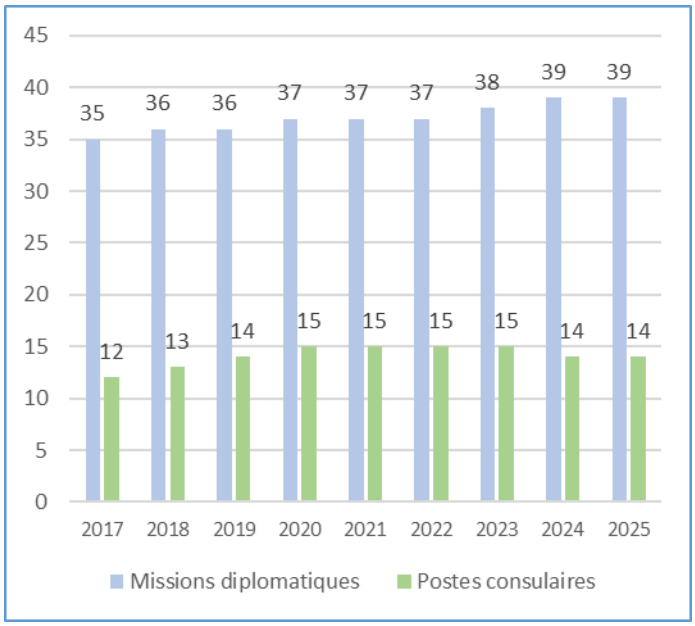

Graphique 21 : Répartition du nombre de sessions de Consultations bilatérales tenues avec les pays par zone géographique entre 2017-2024

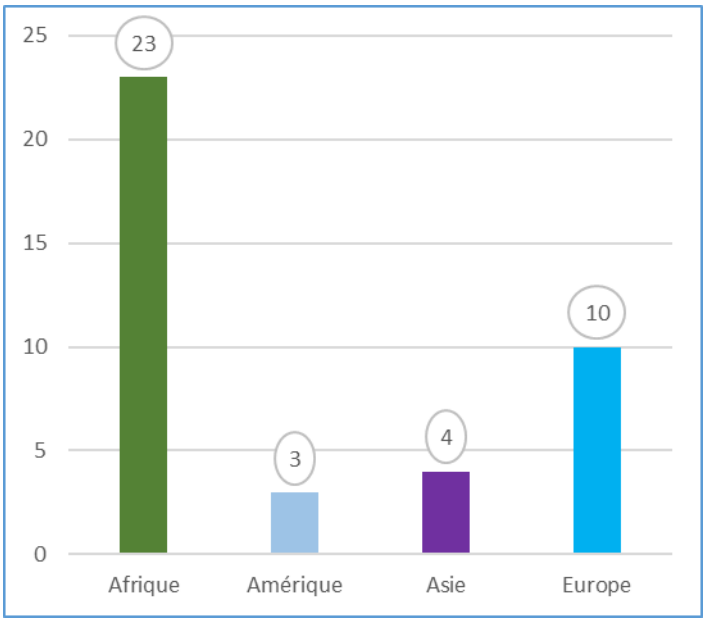

Graphique 22 : Évolution du nombre de missions diplomatiques et postes consulaires du Burkina Faso à l'extérieur

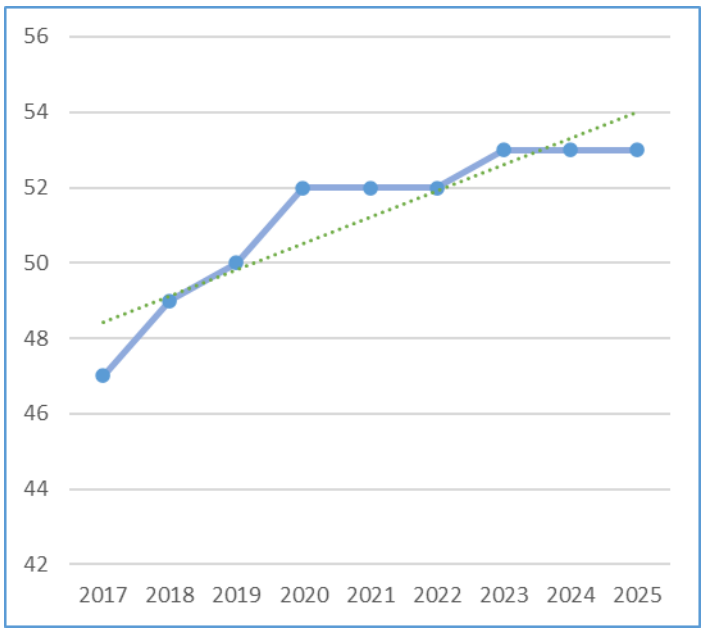

Graphique 23 : Évolution du nombre de sessions de consultations bilatérales

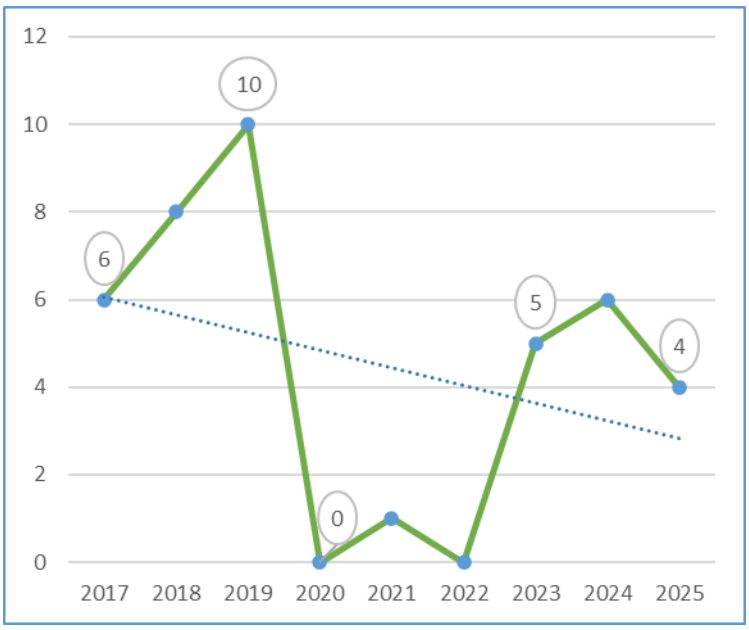

Burkina Faso à l'extérieur

***Sources statistiques** : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

II.2 Coopération multilatérale

II.2.1 Engagements internationaux et apports des partenaires multilatéraux

Points saillants :

- *Hausse exponentielle (de 6 à 45) du nombre des traités et accords internationaux ratifiés par le Burkina Faso entre 2024 et 2025 ;*
- *Bond exponentiel de la contribution de la BAD de 72,06 millions de dollars de US en 2024 à 258,16 en 2025.*
- *Prédominance des contributions de la Banque Mondiale sur toute la période.*

Commentaire général :

- **Évolution du nombre de traités et accords internationaux ratifiés par le Burkina Faso**

En 2025, le Burkina Faso a ratifié 14 traités et accords internationaux contre 6 en 2024. Cette importante évolution résulte d'un traitement de plusieurs dossiers de ratification par le Comité technique national de suivi de la ratification, de l'internalisation et de la mise en œuvre des traités et accords internationaux au Burkina Faso mis en place en 2024.

Sur la période d'observation, le nombre de traités et accords internationaux ratifiés par le Burkina Faso a une tendance générale à la baisse. Toutefois, une variation de 1 à 14 est observée entre 2023 et 2025.

- **Évolution de la valeur des apports des partenaires multilatéraux (en millions de dollars US)**

Le Burkina Faso a reçu de ses partenaires multilatéraux 1 604,7 millions de dollars US au titre de l'année 2025 contre 1 675,6 millions de dollars US en 2024, soit une baisse de 4,2%. Cette baisse s'explique par la diminution drastique de la valeur des apports du Système des Nations Unies d'un montant de 361,38 millions de dollars US. Dans la même année, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le système de Nations unies se sont illustrés comme les plus grands contributeurs avec 65,9% de la valeur totale des apports. Particulièrement, la BAD est passée de la 5e à la 2e place en raison d'un bond exponentiel de sa contribution, passant de 72,06 millions de dollars de US en 2024 à 258,16 en 2025.

De 2017 à 2025, les trois (03) plus grands contributeurs restent respectivement la Banque mondiale, le système des Nations Unies et l'Union Européenne.

En ce qui concerne les contributeurs africains, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) occupent respectivement la cinquième et la septième places du classement général.

Au cours de la même période, le taux d'accroissement moyen de la valeur des apports des partenaires multilatéraux est de 12%, en raison essentiellement de l'efficacité de la politique du Gouvernement en matière de mobilisation des ressources auprès de ces partenaires.

Notes méthodologiques :

Traités et accords internationaux ratifiés *: engagements internationaux pris par le Burkina Faso et incorporés dans l'ordonnancement juridique interne.*

Apports des partenaires multilatéraux : *valeur monétaire des biens et des services que le Burkina Faso a reçue des organisations internationales, régionales et sous-régionales dont il est membre.*

Graphique 24 : Répartition de la valeur des apports des partenaires multilatéraux par donateur (en millions de dollars US) en 2025

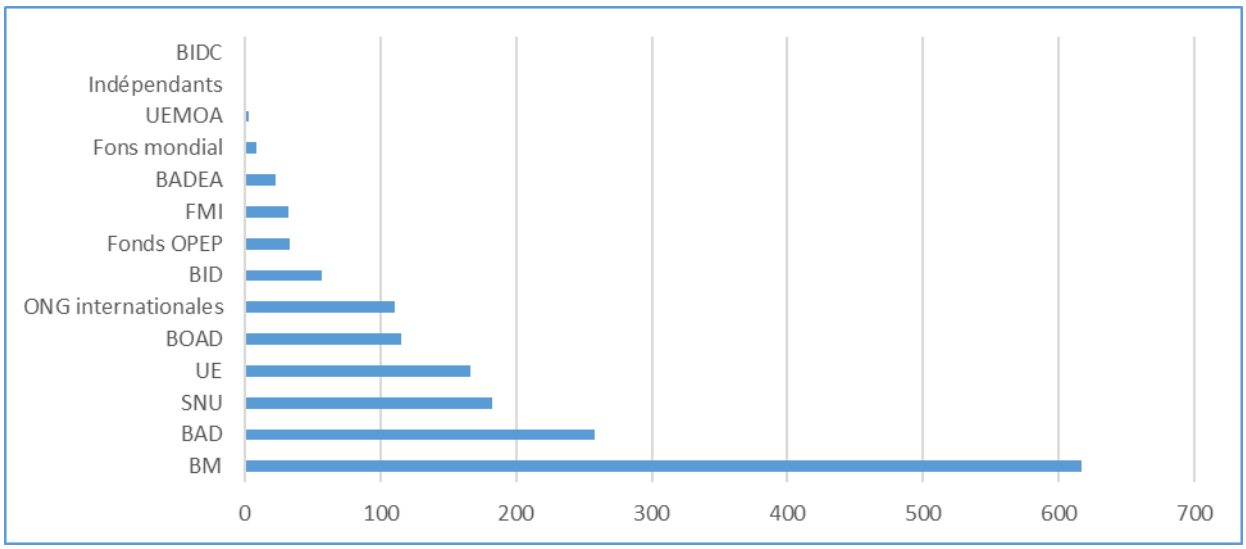

Graphique 25 : Évolution du nombre de traités et accords internationaux ratifiés par le Burkina Faso

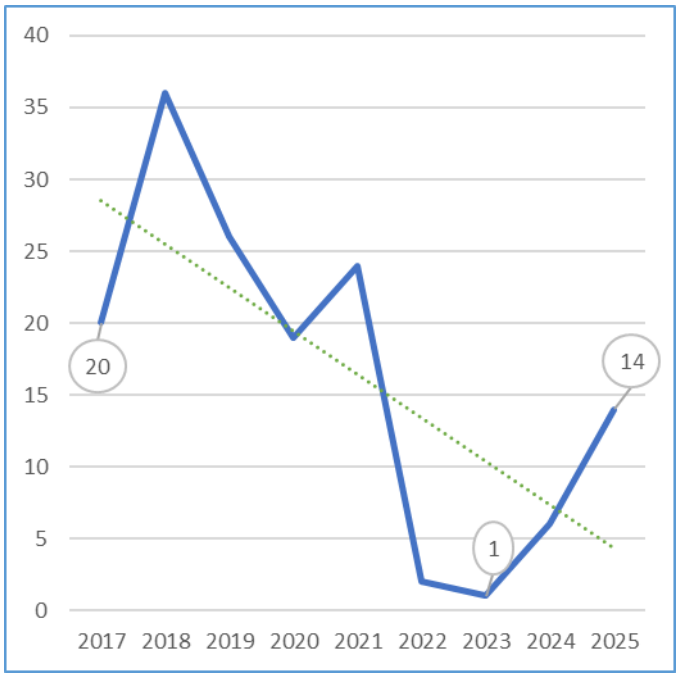

Graphique 26 : Évolution de la valeur des apports des partenaires multilatéraux (en millions de dollars US)

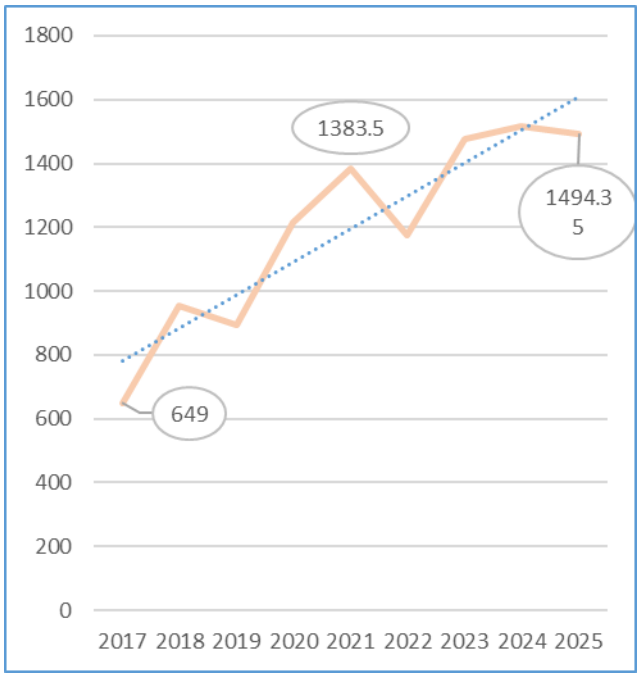

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

II.2.2 Contribution du Burkina Faso à la gouvernance mondiale

Points saillants :

- *Tendance générale à la baisse du nombre de participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix ;*
- *En moyenne 31 résolutions votées par le Burkina Faso par an ;*
- *Augmentation de 6% du nombre d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote en 2025.*

Commentaire général :

- **Evolution du nombre de participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix**

En 2025, le nombre de participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix est de 151 contre 201 en 2024, soit une baisse de 24,9%.

De 2017 à 2025, l'effectif global des Burkinabè déployés dans les opérations de maintien de la paix connait une baisse de 226 en moyenne chaque année. Cette situation s'explique par un retour massif des participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix organisé par les autorités politiques du pays dans le cadre de la reconquête de l'intégrité territoriale.

- **Evolution du nombre de résolutions votées par le Burkina Faso**

En 2025, le nombre de résolutions votées par le Burkina Faso est de 20 contre 25 en 2024, soit une baisse de 20%. Le pays s'est notamment exprimé sur des résolutions relatives à la paix et la sécurité internationales, aux questions sociales, culturelles, humanitaires, de développement durable et de droits de l'homme.

Sur la période 2017-2025, le Burkina Faso a voté en moyenne 31 résolutions par an, traduisant sa volonté de contribuer à la gouvernance mondiale et conformément à ses intérêts.

- **Evolution du nombre de participations et des droits de vote du Burkina Faso dans les Organisations Internationales**

En 2025, le Burkina Faso a participé à 34 rencontres au niveau des instances des OI dont 22 avec un droit de vote et 12 sans droit de vote. Comparativement à l'année précédente, le nombre de participations a connu une légère baisse de 2,9%.

Sur la période de 2017 à 2025, le nombre de participations aux rencontres internationales de manière générale affiche une tendance haussière avec un taux d'accroissement moyen annuel de 0,4%. Cette tendance s'explique par la volonté du pays de renforcer sa contribution à la gouvernance mondiale.

- **Évolution du nombre d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote**

En 2025, le nombre d'organisations sous-régionales, transrégionales, régionales et à caractères universelles dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote a connu une augmentation de 6% par rapport à 2024.

Le nombre d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote a connu une chute en 2022, passant de 37 à 30. Cette situation s'explique principalement par la suspension du pays des instances des Organisations internationales, régionales et sous-régionales en 2022.

Sur la période 2017-2025, le nombre d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote présente une tendance générale à la baisse avec un taux d'accroissement moyen annuel de 0,7%.

Notes méthodologiques :

Participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix : *personnel des forces de défense et de sécurité, et civils burkinabè déployés sur le théâtre des opérations de maintien de la paix et de la sécurité du Système des Nations unies.*

Résolutions votées par le Burkina Faso : *décisions à valeur contraignante sur lesquelles le Burkina Faso a exercé son droit de vote au sein des organisations internationales.*

Participation et des droits de vote dans les Organisations internationales : *droits de vote exercés par le Burkina Faso au cours de sa participation aux rencontres internationales.*

Participations effectives du Burkina Faso à des rencontres sous régionales et régionales *: participations effectives du Burkina Faso aux réunions des organisations sous régionales.*

Tableau 7 : Nombre de participations et des droits de votes du Burkina Faso dans les Organisations Internationales

	Nombre en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Sans droit de vote	12	2	20,0%	4	50,0%	5,2%
Avec droit de vote	22	-3	-12,0%	-3	-12,0%	-1,6%
Ensemble	34	-1	-2,9%	1	3,0%	0,4%

Graphique 27 : Évolution du nombre de militaires burkinabè ayant participé aux opérations de maintien de la paix

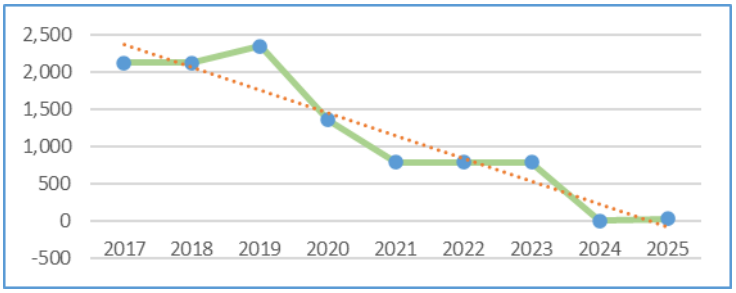

Graphique 28 : Évolution du nombre de GSP, de Personnels judiciaires et de Police burkinabè ayant participé aux opérations de maintien de la paix

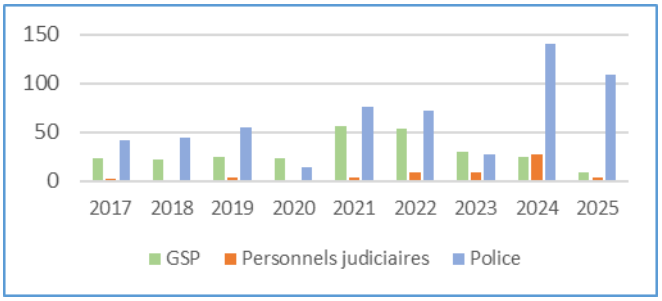

Graphique 29 : Évolution du nombre de participants burkinabè aux opérations de maintien de la paix par corps et par sexe

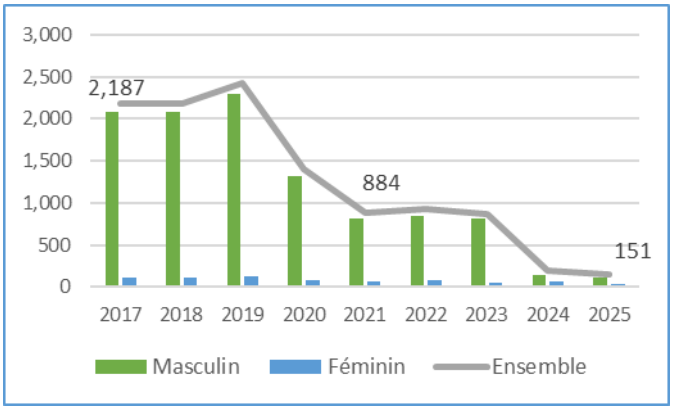

Graphique 30 : Évolution du nombre de Résolutions votées par le Burkina Faso

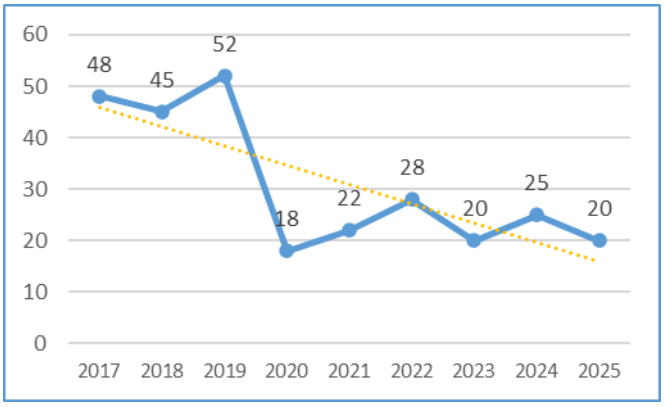

Graphique 31 : Evolution de participation et des droits de votes du Burkina Faso dans les OI

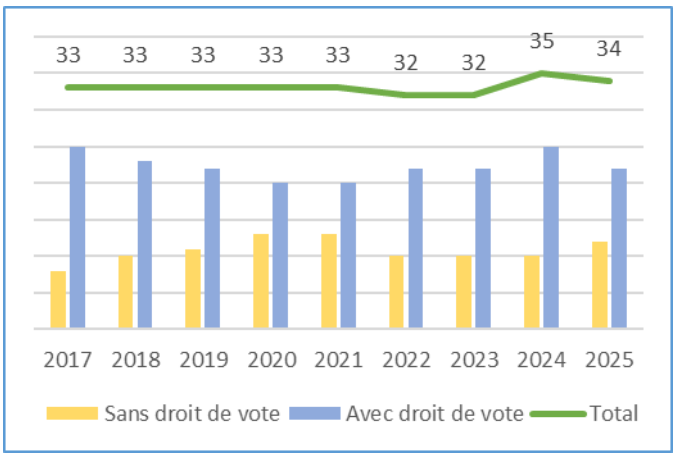

Sources statistiques : *DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

Graphique 32 : Évolution du nombre d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote

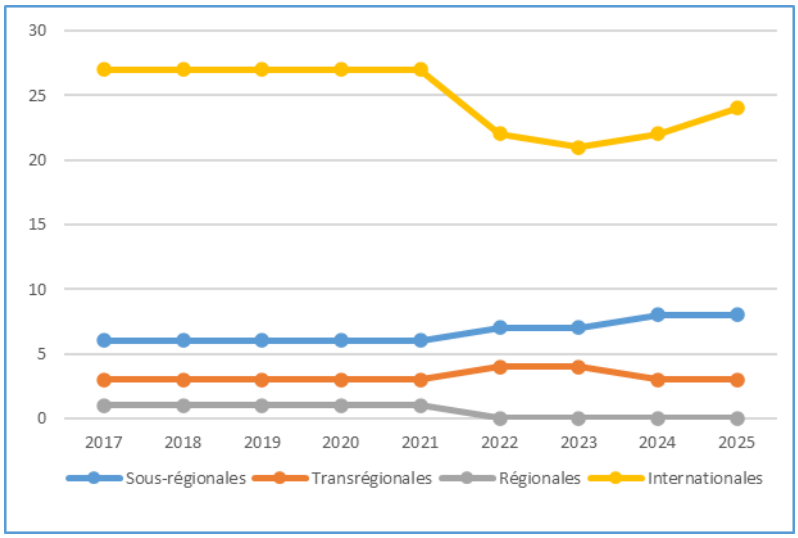

Graphique 33 : Évolution du nombre total d'Organisations internationales dans lesquelles le Burkina Faso a un droit de vote

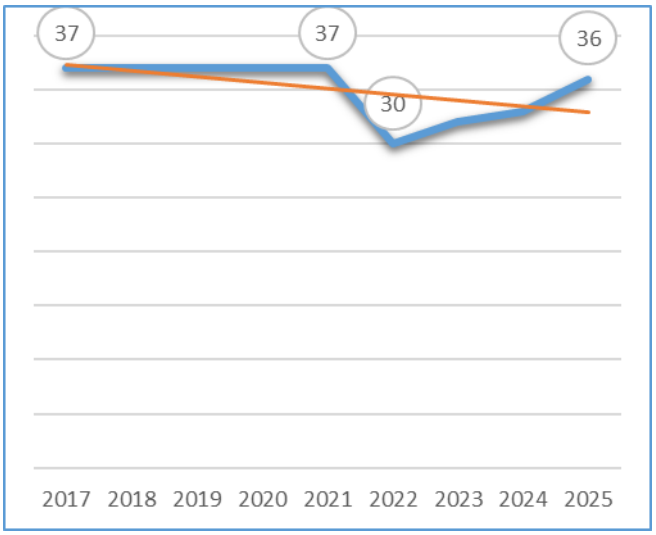

II.2.3 Analyse comparée des apports des partenaires bilatéraux et multilatéraux

Point saillant :

- *Prédominance des apports des partenaires multilatéraux à hauteur de 71,6% sur la période 2017-2025.*

Commentaire général :

- **Analyse comparée des apports des partenaires bilatéraux et multilatéraux**

Le Burkina Faso a reçu de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux des apports d'un montant total de 1689,66 millions de dollars US au titre de l'année 2025 avec une prédominance des apports des partenaires multilatéraux à hauteur de 88,4%. Comparativement aux apports reçus de ces partenaires en 2024, une baisse de 5,5% est constatée.

De 2017 à 2025, les apports des partenaires multilatéraux sont restés largement supérieurs à ceux des partenaires bilatéraux soit en moyenne 71,6%.

La valeur des apports de l'ensemble des partenaires a augmenté en moyenne de 73,4 millions de dollars US chaque année. Cette croissance moyenne est remarquable au niveau des partenaires multilatéraux avec 93,9 millions de dollars US. En revanche, une diminution de 20,5 millions de dollars US est observée au niveau des apports des partenaires bilatéraux.

Graphique 34 : Évolution de la valeur des apports des partenaires bilatéraux et multilatéraux (en millions de dollars US)

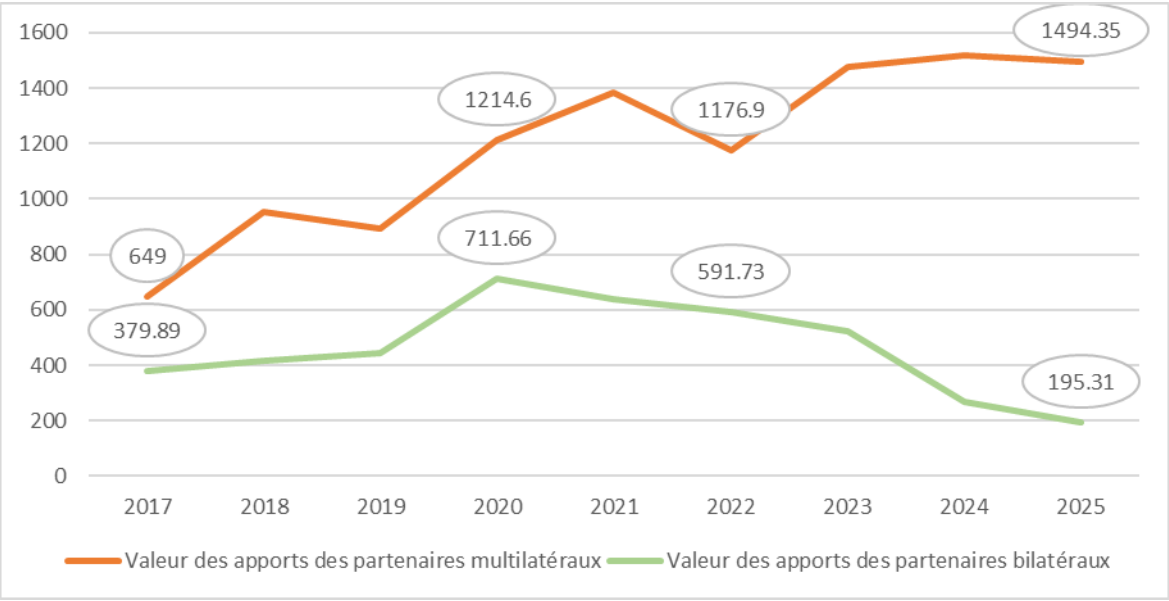

Source : RCD 2017 à 2025/DGCOOP

II.3 Intégration africaine

Points saillants :

- *Prédominance des agents chargés du contrôle (80,3%) parmi les bénéficiaires des formations et sensibilisations sur la libre circulation des personnes et des biens ;*
- *Baisse importante (64,2%) du nombre de bénéficiaires des sessions d'information et de sensibilisations sur les droits et devoirs entre 2024 et 2025.*

Commentaire général :

- **Évolution du nombre de personnes bénéficiaires des formations et sensibilisations sur la libre circulation des personnes et des biens dans les espaces sous-régionaux et transrégionaux**

En 2025, le nombre de personnes bénéficiaires des formations et sensibilisations sur la libre circulation est de 426. Ce nombre a augmenté de 66,4% par rapport à celui de 2024. La situation observée montre par ailleurs une prédominance des agents chargés du contrôle, qui constituent la part la plus importante de l'effectif avec 80,3% du total des bénéficiaires, suivis des élèves et étudiants (11,7%). Cela s'explique principalement par la volonté politique d'impliquer davantage les agents chargés de contrôle, situés au cœur des dispositifs de mise en œuvre de la libre circulation des personnes et des biens, tout en continuant d'associer les jeunes aux questions d'intégration africaine.

En observant l'évolution sur la période 2017-2025, une tendance baissière est toutefois constatée sur le nombre de personnes sensibilisées, marquée par un taux d'accroissement annuel moyen négatif de 2,2%. Malgré cette baisse globale, le maintien des activités de sensibilisation sur la libre circulation dénote, d'une part, de l'intérêt que le Burkina Faso accorde à l'intégration africaine et, d'autre part, de sa volonté de respecter ses engagements y relatifs.

- **Évolution du nombre de personnes bénéficiaires des sessions d'information et de sensibilisations sur les droits et devoirs des communautés vivant au Burkina Faso**

En 2025, le nombre de personnes des communautés vivant au Burkina Faso, bénéficiaires des sessions d'information et de sensibilisation sur les droits et devoirs est de 74. Ce nombre a chuté de 64,2% par rapport à celui de 2024.

La répartition des participants selon le sexe, en 2025 fait ressortir une prédominance des hommes, qui représentent 81,1% de l'effectif total. Cette situation s'explique d'une part par le fait que les femmes sont numériquement moins représentées au sein des communautés étrangères résidant au Burkina Faso, et d'autre part par la persistance de certaines pesanteurs socioculturelles qui freinent la participation féminine aux activités

de sensibilisation.

Sur la période 2017-2025, le nombre de participants diminue en moyenne de 11,7% par an. Particulièrement en 2021, aucun membre des communautés n'a été sensibilisé. Cet état de fait s'explique d'une part, par la crise sécuritaire au Burkina Faso, qui a entraîné des déplacements de populations, entravant ainsi la réalisation des activités sur le terrain et, d'autre part, par l'instabilité institutionnelle[3] constatée à la même période.

Notes méthodologiques :

Personne bénéficiaire des formations de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous-régional : *toute personne sensibilisée sur les questions de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous-régional.*

Personne bénéficiaire des ateliers d'information et de sensibilisation sur les droits et devoirs des communautés vivant au Burkina Faso : *toute personne sensibilisée sur les droits et devoirs des communautés vivant au Burkina Faso.*

[3] Fusion du Ministère en charge de l'intégration africaine et celui en charge des affaires étrangères

Tableau 8 : Évolution relative du nombre de personnes bénéficiaires des formations de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous-régional

	Nombre en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Agents chargés du contrôle	342	251	275,82%	-18	-5,00%	-0,64%
Etudiants et élèves	50	-45	-47,37%	-100	-66,67%	-12,83%
Ensemble	392	206	110,75%	-118	-23,14%	-3,24%

Graphique 35 : Évolution du nombre de personnes bénéficiaires des formations de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous régional

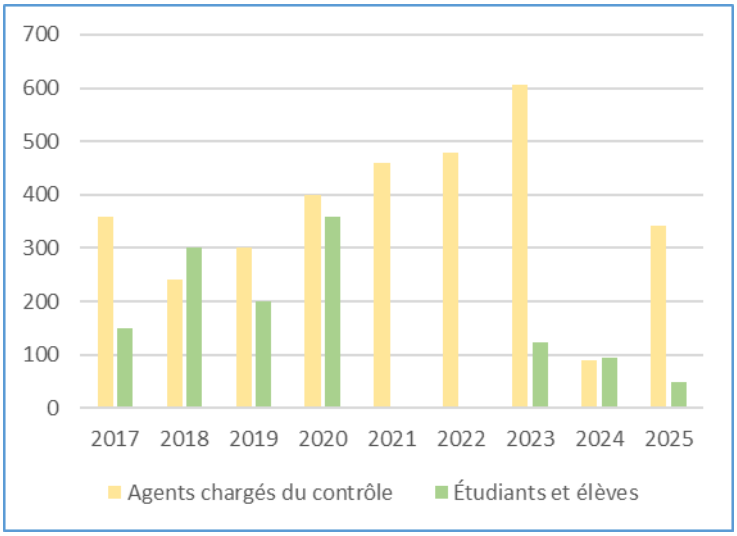

Graphique 36 : Répartition du nombre de personnes bénéficiaires des formations de sensibilisation sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace sous régional selon la cible en 2025

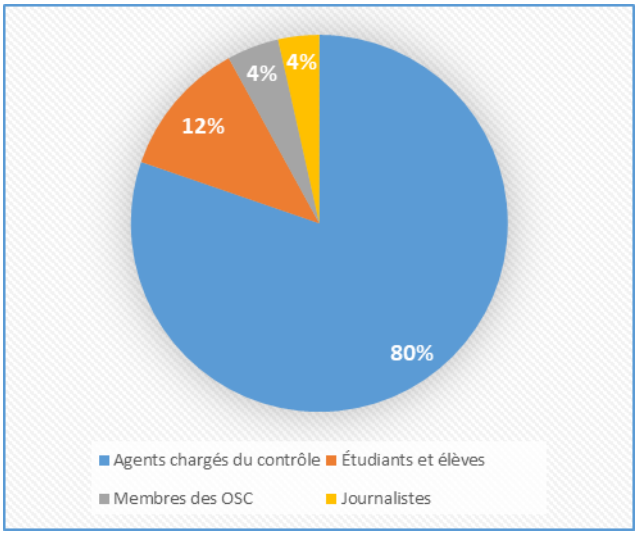

Graphique 37 : Évolution du nombre de personnes bénéficiaires des ateliers d'information et de sensibilisation sur les droits et devoirs des communautés vivant au Burkina Faso

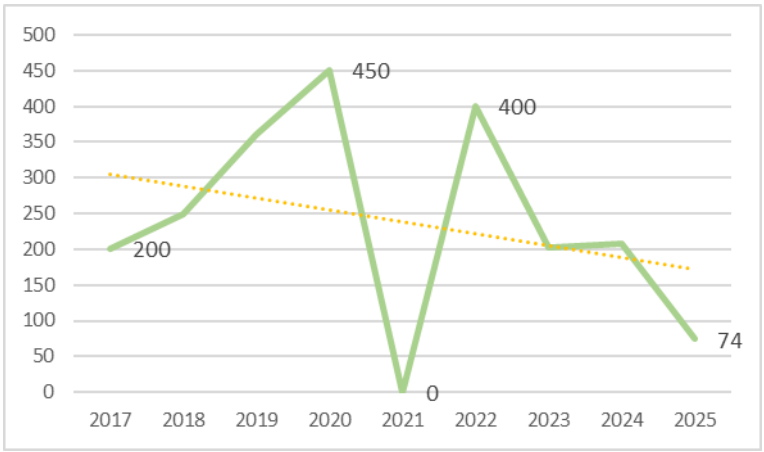

Graphique 38 : Répartition du nombre de personnes bénéficiaires des ateliers d'information et de sensibilisation sur les droits et devoirs des communautés vivant au Burkina Faso selon le sexe en 2025.

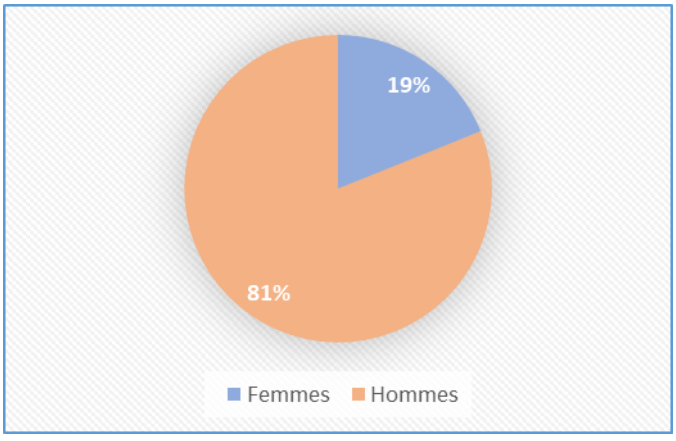

***Sources statistiques** : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

CHAPITRE III : PROTECTION ET VALORISATION DE LA DIASPORA BURKINABE

III.1 Protection des Burkinabè de l'extérieur

III.1.1 Diaspora burkinabè

Points saillants :

- *Baisse de la production de 32,3% des cartes consulaires dans les MDPC sur la période 2024 -2025 ;*
- *1 266 880 Burkinabè ont été immatriculés par les MDPC sur la période 2021-2025*

Commentaire général :

- **Évolution du nombre de cartes consulaires délivrées dans les MDPC par zone géographique**

En 2025, les MDPC ont délivré 204 461 cartes consulaires au profit des Burkinabè de l'extérieur contre 302 051 en 2024, soit une baisse de 32,3%. Cette baisse s'explique essentiellement par la suspension de la production des cartes consulaires dans la juridiction de l'Ambassade du Burkina en Côte d'Ivoire[4], liée à la réorganisation du dispositif courant 2025.

Le plus grand nombre a été enregistré dans la zone Afrique avec 94,9%, suivie de la zone Europe, 3,4%.

Dans le cadre de la protection consulaire des Burkinabè de l'extérieur, les MDPC ont délivré au total 1 098 888 cartes consulaires, de 2021 à 2025, correspondant à une moyenne annuelle de 219 777 cartes.

- **Evolution du nombre de Burkinabè immatriculés dans les MDPC**

Au cours de l'année 2025, les MDPC ont immatriculé 265 682 Burkinabè de l'extérieur contre 360 900 en 2024, soit une régression de 26,4%.

Les immatriculés de sexe masculin sont les plus nombreux et représentent 63,9% de l'effectif total. Cette prédominance masculine s'explique entre autres par le fait que les hommes sont plus portés à l'émigration que les femmes et par certains facteurs sociologiques qui limitent l'immatriculation des femmes .

Sur la période 2021-2025, une tendance haussière du nombre de Burkinabè immatriculés est observée avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,4%. Sur la même la période d'observation, 1 266 880 Burkinabè ont été immatriculés par les MDPC.

Notes méthodologiques :

Burkinabè résidant à l'extérieur (Diaspora) : *ensemble des Burkinabè ou d'origine burkinabè qui vivent en dehors du territoire national et qui cultivent un sentiment*

[4] La juridiction de l'Ambassade du Burkina Faso en Côte d'Ivoire constitue le plus grand centre de production de cartes consulaires.

d'attachement au Burkina Faso et à ses valeurs, à travers leur volonté de contribuer individuellement et collectivement à son développement[5] ;

Carte consulaire : *document d'identité délivré par les Missions diplomatiques et Postes consulaires (MDPC) d'un pays à leur diaspora.*

[5] Définition tirée de la Stratégie nationale de gestion de la Diaspora, 2025-2029.

Graphique 39 : Evolution du nombre de Burkinabè immatriculés (Afrique et Total)

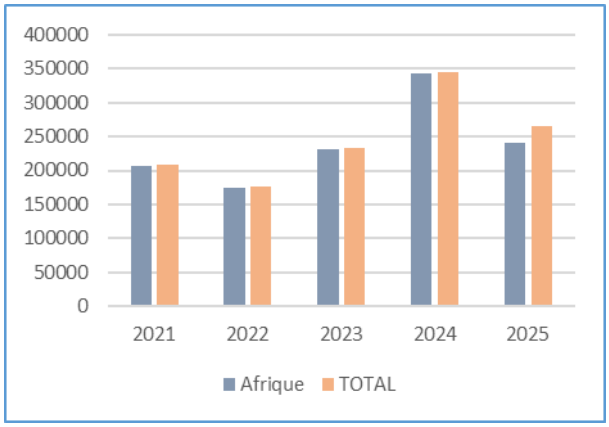

Graphique 40 : Evolution du nombre de Burkinabè immatriculés (Amérique, Asie et Europe)

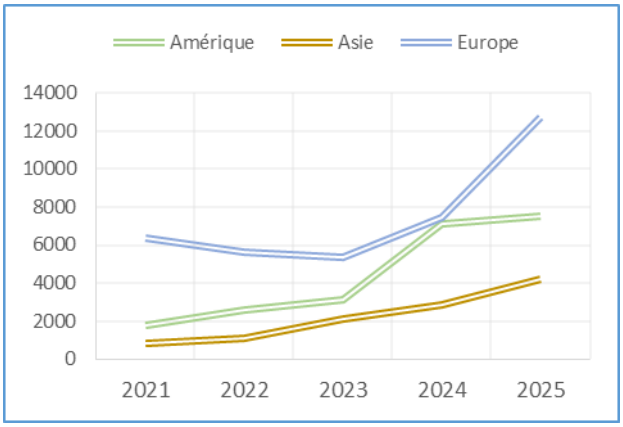

Graphique 41 : Évolution du nombre de cartes consulaires délivrées dans les MDPC (Afrique et Ensemble)

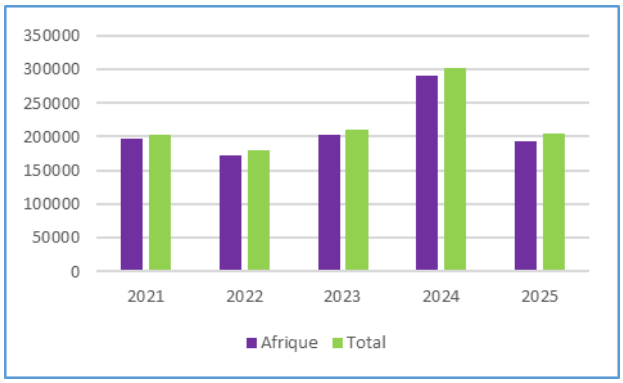

Graphique 42 : Évolution du nombre de cartes consulaires délivrées dans les MDPC (Amérique, Asie et Europe)

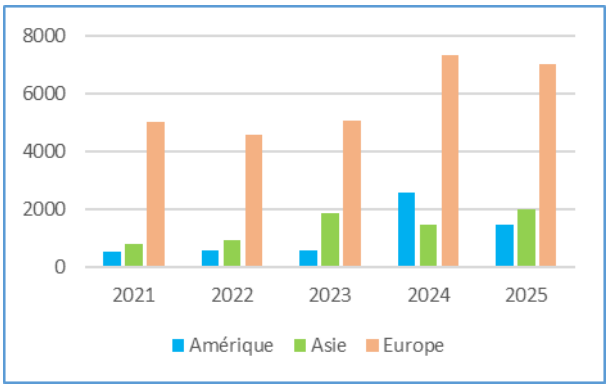

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

III.1.2 Assistance aux migrants burkinabè de retour volontaire

Points saillants :

- *Baisse de près de la moitié des migrants de retour volontaire entre 2024 et 2025 ;*
- *Prépondérance des migrants de sexe masculin de retour volontaire (*92,4%*) en 2025*

Commentaire général :

- **Évolution du nombre de migrants de retour volontaire pris en charge par le MAE en collaboration avec l'OIM**

En 2025, le Burkina Faso a enregistré 1582 migrants de retour contre 3 069 en 2024, soit une baisse de près de la moitié.

Selon la répartition par sexe, une prédominance du nombre des migrants hommes (92,4%) est remarquée en 2025. Comparativement à l'année 2024, une baisse est observée aussi bien chez les femmes (38,8%) que chez les hommes (49,1%) en 2025.

De 2017 à 2025, le nombre de migrants de retour pris en charge affiche une tendance à la hausse avec une progression moyenne de 5,7% l'an. Le nombre de migrants de sexe féminin croit en moyenne chaque année de 9,8%.

Notes méthodologiques :

Migrant de retour pris en charge par le MAE : *Burkinabè ayant résidé pendant au moins six (6) mois quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires du mouvement et quels que soient les moyens réguliers ou irréguliers utilisés pour migrer, prise en charge par le Burkina Faso.*

Seuls les migrants de retour volontaire bénéficient d'une assistance de l'OIM en collaboration avec le MAE.

TAMA : *Taux d'accroissement moyen annuel.*

$$TAMA = \left(\left(\frac{P_t}{P_0} \right)^{1/n} - 1 \right) * 100$$

Tableau 9 : Évolution du nombre de migrants de retour volontaire pris en charge par le MAE en collaboration avec l'OIM

	Effectif en 2025	Effectif par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Effectif	**Pourcentage**	**Effectif**	**Pourcentage**	
Hommes	1 462	- 1 411	-49,1%	506	52,9%	5,5%
Femmes	120	- 76	-38,8%	63	110,5%	9,8%
Ensemble	1 582	- 1 487	-48,5%	569	56,2%	5,7%

Graphique 43 : Évolution du nombre de migrants burkinabè pris en charge par le MAE en collaboration avec l'OIM

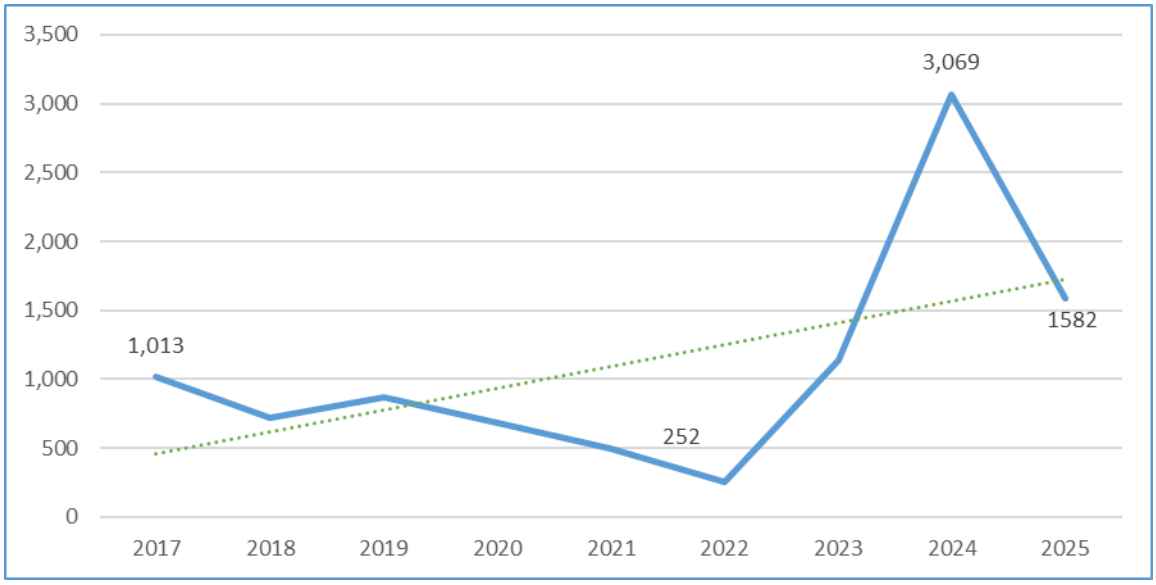

Graphique 44 : Évolution du nombre de migrants de retour volontaire pris en charge par le MAE en collaboration avec l'OIM

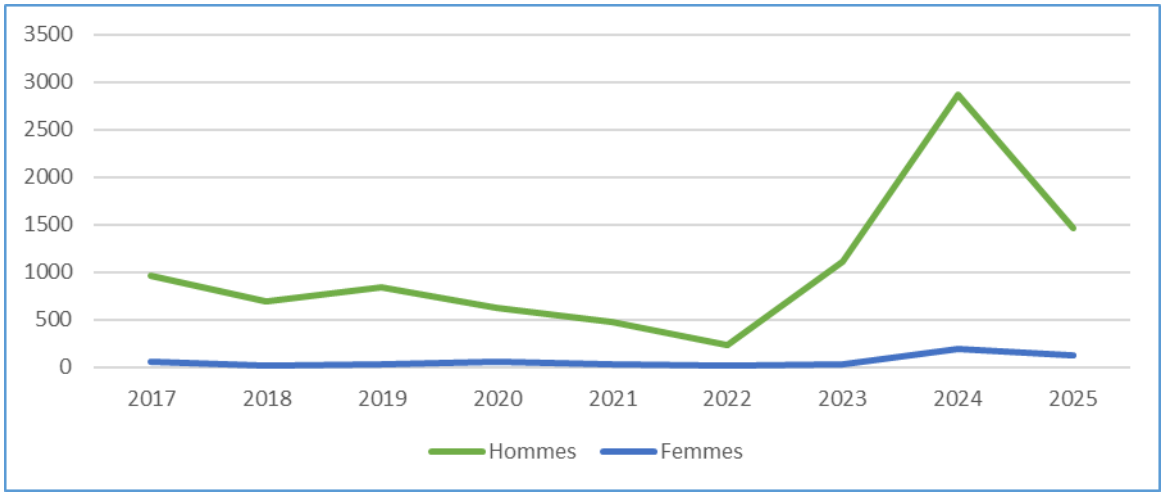

***Sources statistiques** : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

III.2 Contribution de la Diaspora burkinabè au développement national

Point saillant :

Progression en moyenne de 5,7% l'an de la valeur totale des transferts financiers provenant de la Diaspora de 2017 à 2024.

Commentaire général :

En 2024, la valeur des transferts financiers reçus de la Diaspora s'élève à 325,9 milliards contre 316,4 milliards de francs CFA en 2023 soit une augmentation de 3%.

De 2017 à 2024, la valeur totale des transferts financiers a progressé en moyenne de 5,7% l'an. Aussi, la valeur moyenne de l'accroissement globale des transferts financiers correspond à un montant de 14,9 milliards.

Cette évolution continue des transferts de fonds s'explique par les efforts du Ministère dans la sensibilisation de la diaspora, suscitant une prise de conscience accrue chez les Burkinabè de l'extérieur et un intérêt croissant pour leur pleine participation au processus de développement du pays.

Cette situation positive est par ailleurs favorisée par l'avènement des mobiles money, la digitalisation d'anciens canaux de transferts de fonds étrangers et la communication de proximité engagée par d'autres acteurs notamment les banques et les sociétés immobilières en direction de la diaspora ces dernières années.

Notes méthodologiques :

Transferts de fonds reçus de la diaspora : *somme d'argent envoyée par les membres de les burkinabè de l'extérieur vers leur pays d'origine à travers divers canaux pour satisfaire des besoins familiaux, sociaux, ou en vue d'investir dans plusieurs secteurs de développement.*

Tableau 10 : Évolution relative du volume de transferts de fonds reçus de la diaspora (en millions de Francs CFA)

	Volume en 2024	Évolution par rapport à 2023		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Volume	**Pourcentage**	**Volume**	**Pourcentage**	
Transferts de fonds reçus	325900	9500	3,0%	104 591	47,3%	5,7%

Graphique 45 : Évolution du volume de transferts de fonds reçus de la diaspora (en millions de Francs CFA)

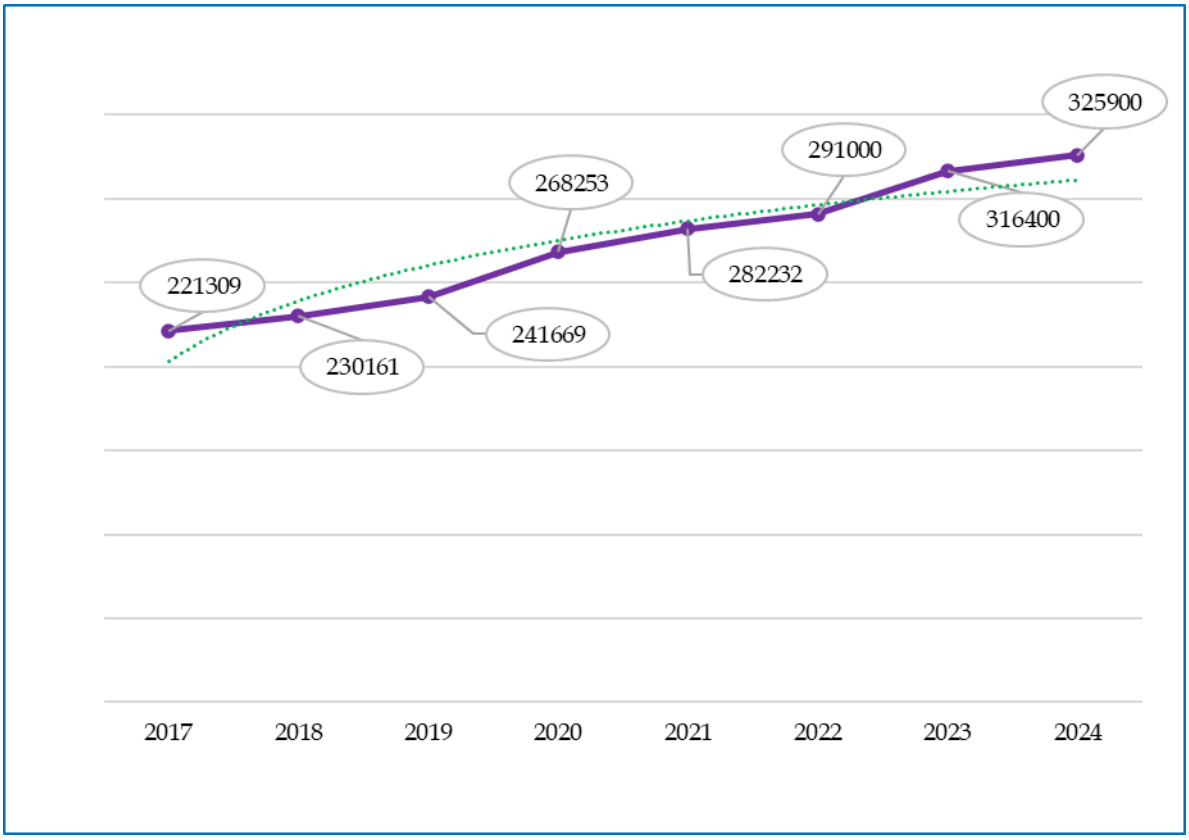

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024*

CHAPITRE IV : PROTECTION INTERNATIONALE ET CONSULAIRE

IV.1 Protection internationale

Points saillants :

- *Hausse continue du nombre de demandeurs d'asile à partir de 2021 ;*
- *Prédominance des réfugiés de sexe féminin sur toute la période.*

Commentaire général :

- **Demandeurs d'asile**

En 2025, le Burkina Faso a enregistré 1 961 demandeurs d'asile. Cet effectif a connu un accroissement de 31,2% par rapport à 2024. Parmi ces demandeurs d'asile, plus de la moitié sont de sexe féminin (56,2%).

A partir de 2021, le nombre de demandeurs d'asile a connu une hausse significative qui se justifie par la situation sécuritaire au Mali et au Niger qui constituent les principaux pays de départ des demandeurs d'asile.

Sur la période 2017 à 2025, le nombre de demandeurs d'asile est passé de 47 à 1 961, soit un accroissement annuel moyen de 59,4%.

- **Réfugiés**

Le Burkina Faso compte 41 001 réfugiés en 2025, soit un taux de progression de 2,7% par rapport à 2024. Les réfugiés de sexe féminin sont les plus nombreux (55,6%).

Les moins de 11 ans représentent 39,1% de l'effectif total, contre 3,7% pour les plus de 60 ans qui sont minoritaires.

De 2017 à 2025, le nombre de réfugiés au Burkina Faso a accru en moyenne de 6,8% chaque année. Cette hausse générale s'explique par la dégradation de la situation sécuritaire dans le Sahel, occasionnant un flux massif de populations originaires de certains pays voisins, notamment le Mali et le Niger, vers le Burkina Faso. Toutefois, entre 2019 et 2020, le nombre de réfugiés a chuté, passant ainsi de 25 868 à 20 250. Cet état de fait est consécutif à l'opération de rapatriement volontaire organisée dans le cadre de l'Accord tripartite Burkina Faso-République du Mali-UNHCR et aux mesures restrictives liées à la Pandémie de la COVID-19.

TAMA : *Taux d'accroissement moyen annuel* $= \left(\left(\frac{P_t}{P_0}\right)^{1/n} - 1\right) * 100$

Tableau 11 : Évolution relative du nombre de demandeurs d'asile par sexe

	Effectif en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	
Hommes	858	159	22,7%	827	2667,7%	51,4%
Femmes	1 103	307	38,6%	1 087	4875,0%	69,7%
Ensemble	**1 961**	466	31,2%	1 914	3080,9%	59,4%

Graphique 46 : Répartition du nombre de demandeurs d'asile par sexe en 2025

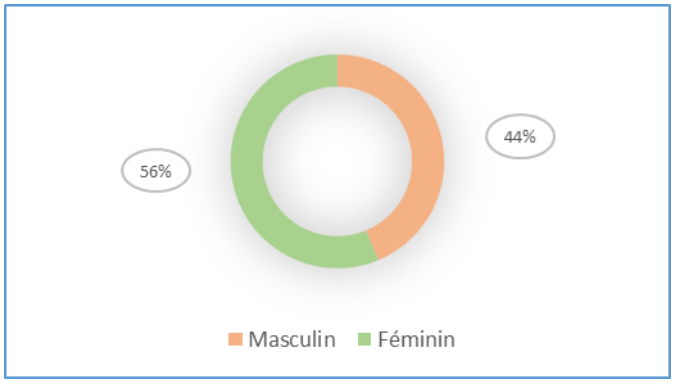

Graphique 47 : Évolution du nombre de demandeurs d'asile

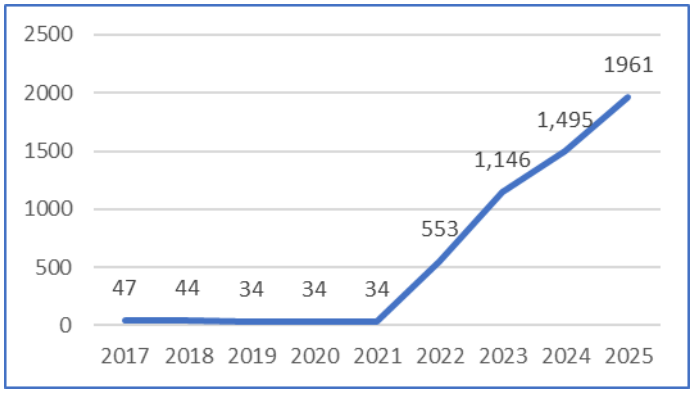

Graphique 48 : Évolution du nombre de réfugiés

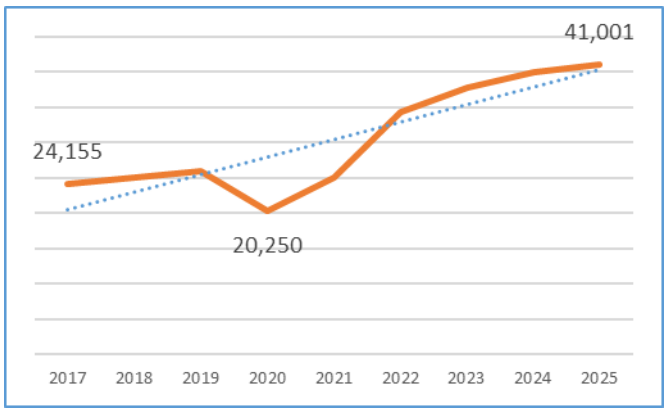

Graphique 49 : Répartition du nombre de réfugiés par sexe en 2025

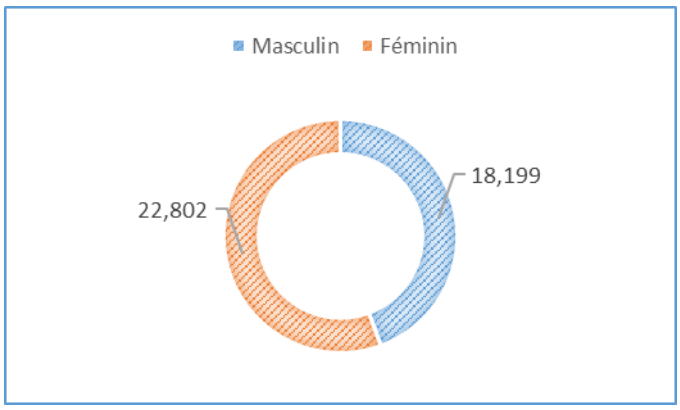

Graphique 50 : Évolution du nombre de réfugiés rapatriés volontaires

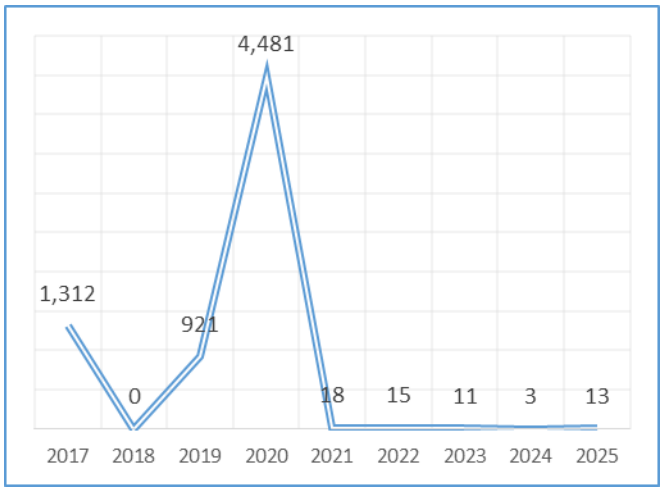

Graphique 51 : Répartition du nombre de réfugiés par tranche d'âge en 2025

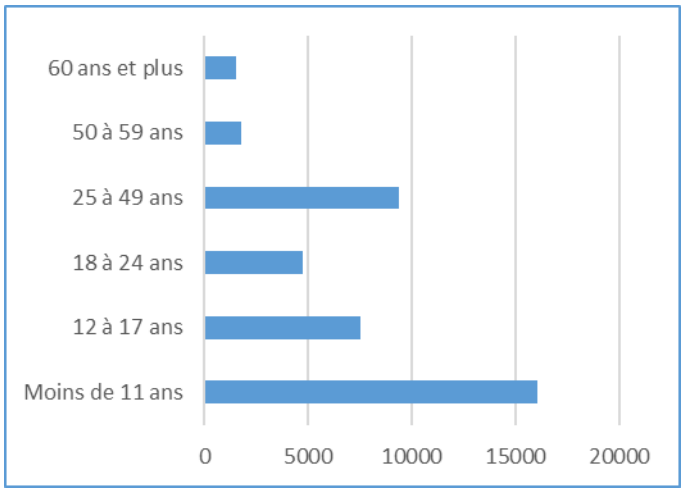

Sources statistiques : *DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

IV.2 Protection consulaire

IV.2.1 Gestion des actes consulaires

Points saillants :

- *Prédominance du nombre de passeports de service délivrés en 2025;*
- *Tendance à la baisse du nombre de passeports délivrés, soit en moyenne 4%.*

Commentaire général :

- **Passeports officiels burkinabè**

En 2025, le Ministère a délivré 4 332 passeports officiels. Les passeports de service représentent 85,8%. Comparativement à 2024, le nombre de passeports officiels délivré a connu une hausse de 7,9%.

L'année 2019 enregistre le plus grand nombre de passeports délivrés, soit 6 509, tandis que le plus faible niveau de délivrance a été observé en 2024 compte tenu entre autres des nouvelles orientations politiques en matière de gestion des passeports diplomatiques et de la faiblesse du mouvement diplomatique[6].

Le niveau de délivrance de passeports de service est plus élevé en 2019. Cette situation s'explique par la forte demande exprimée par les contingents de Forces de Défense et de sécurité dans le cadre des stages de formation et de perfectionnement à l'extérieur du pays.

Sur toute la période, il y a une prédominance des passeports de service qui sont sollicités par les agents de l'Etat dans le cadre des missions à l'extérieur, à la différence des passeports diplomatiques qui sont réservés à un public plus restreint.

De 2017 à 2025, le nombre de passeports délivrés affiche une tendance à la baisse, soit en moyenne 4% l'an.

- **Documents légalisés**

Au titre de l'année 2025, le Ministère a légalisé 15 734 documents dont 59,3% d'actes divers[7] et 40,7% d'actes d'état civil. Ce nombre a connu une baisse de 19,1% par rapport à celui de 2024.

De 2017 à 2025, le nombre de documents légalisés affiche une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 16,1%. Sur cette période, le nombre d'actes divers reste plus élevé que celui des actes d'état civil.

[6] Le mouvement diplomatique renvoie aux affectations des agents publics dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires du Burkina Faso à l'étranger.

[7] Tout document administratif autre que les actes d'état civil (procurations, les extraits de livrets de famille, les certificats de célibataires, etc)

Tableau 12 : Évolution relative du nombre de passeports officiels produits

	Nombre en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Diplomatiques	616	-379	-38,1%	-646	-51,2%	-8,6%
De service	3 716	695	23,0%	-1 033	-21,8%	-3,0%
Total	**4 332**	316	7,9%	-1 679	-27,9%	-4,0%

Graphique 52 : Répartition des passeports officiels produits en 2025

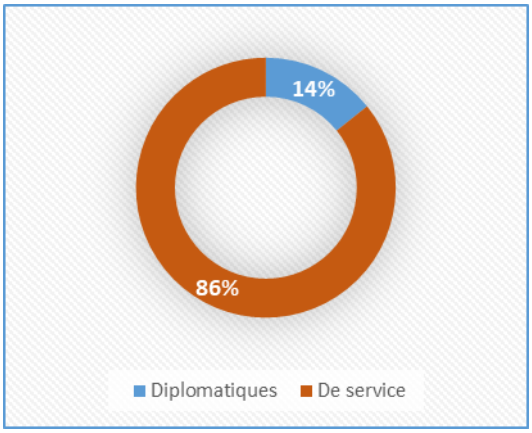

Graphique 53 : Évolution du nombre de passeports officiels produits

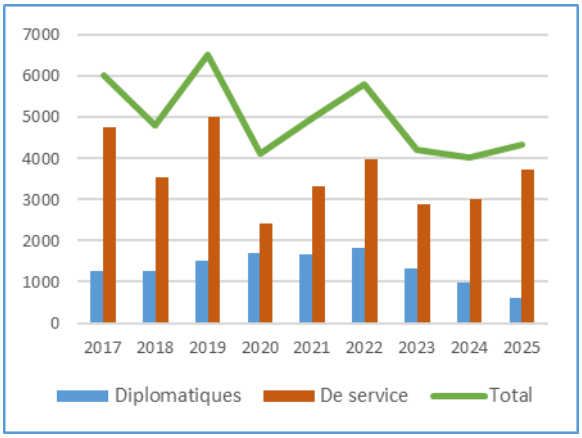

Tableau 13 : Évolution relative du nombre de documents légalisés

	Nombre en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2017		TAMA/2017
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Actes d'état civils	6 401	421	7,0%	4 509	238,3%	16,5%
Actes divers	9 333	- 4 130	-30,7%	6 453	224,1%	15,8%
Total	15 734	- 3 709	-19,1%	10 962	229,7%	16,1%

Graphique 54 : Répartition documents légalisés en 2025

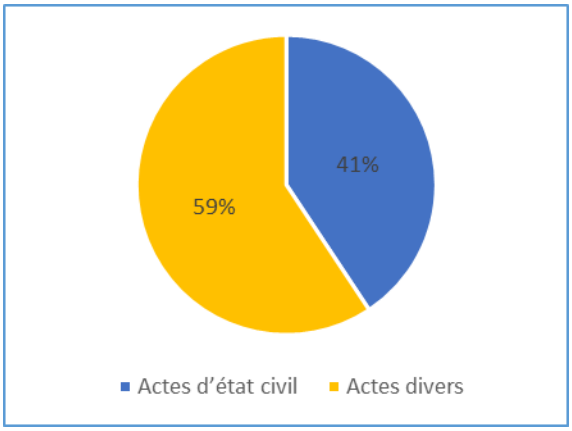

Graphique 55 : Évolution du nombre de documents légalisés par le Ministère

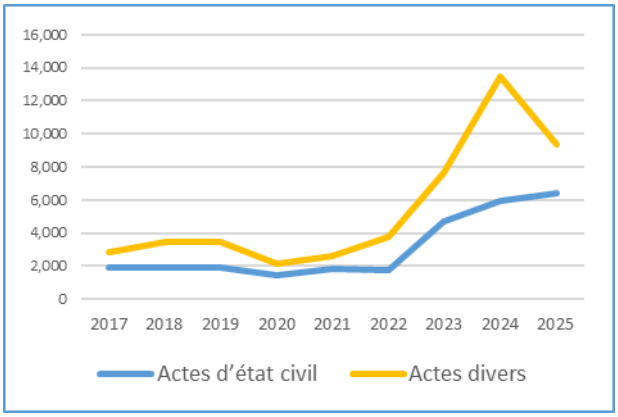

***Sources statistiques** : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

IV.2.2 Demandes de traduction

Points saillants :

- *Prédominance en moyenne du nombre demandes de traduction en anglais sur l'ensemble de la période.*
- *Prédominance du nombre de demandes de traduction soumis par le privé (90,7%) en 2025.*

Commentaire général :

- **Demandes de traduction**

En 2025, le nombre de demandes de traduction est de 1 570. Il est en baisse de 19,9% comparativement à celui de l'année 2024. L'anglais représente 58,5% des demandes totales contre 41,5% pour les autres langues. Cette prédominance de l'anglais s'explique par le fait que celui-ci est la langue la plus utilisée à l'international.

Quant au nombre de pages traduites pour le privé, il est de 5 157 en 2025 et en baisse de 8,5% par rapport à 2024.

Les demandes de traduction exprimées par le privé[8] représentent 90,7% du nombre total de demandes, dépassant de loin celles exprimées par les structures publiques (traductions officielles).

Entre 2021 et 2022, le nombre de demandes de traductions officielles a connu une baisse considérable de 76,9%. Cette chute se justifie entre autres par la réduction du nombre de documents provenant de Missions diplomatiques et d'Organisations internationales dont le Burkina Faso est suspendu.

De même, entre 2019 et 2020, l'impact de la Covid-19 a entrainé une baisse de 27,3 % du nombre de pages traduites au profit du privé.

De 2017 à 2025, le nombre de demandes de traduction a une tendance haussière avec un taux d'accroissement moyen annuel de 1,1%.

Notes méthodologiques :

$$Tx = \frac{P_0 - P_t}{P_t} * 100;$$

Avec P_t la valeur de la variable à la date t, P_0 la valeur de la variable initiale et n le nombre de période

[8] Les demandeurs issus du privé désignent les usagers/clients qui ne proviennent pas de l'administration publique.

Tableau 14 : Évolution relative du nombre de demandes de traduction par langue

	Nombre en 2025	Nombre par rapport à 2023		Évolution par rapport à 2018		TAMA/2018
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Anglais	467	-221	-32,1%	-94	-16,8%	-2,6%
Français	919	-168	-15,5%	415	82,3%	9,0%
Espagnol	99	24	32,0%	-91	-47,9%	-8,9%
Arabe	85	-26	-23,4%	-119	-58,3%	-11,8%
Total	**1570**	-391	-19,9%	111	7,6%	1,1%

Graphique 56 : Répartition du nombre de demandes de traduction par langue en 2025

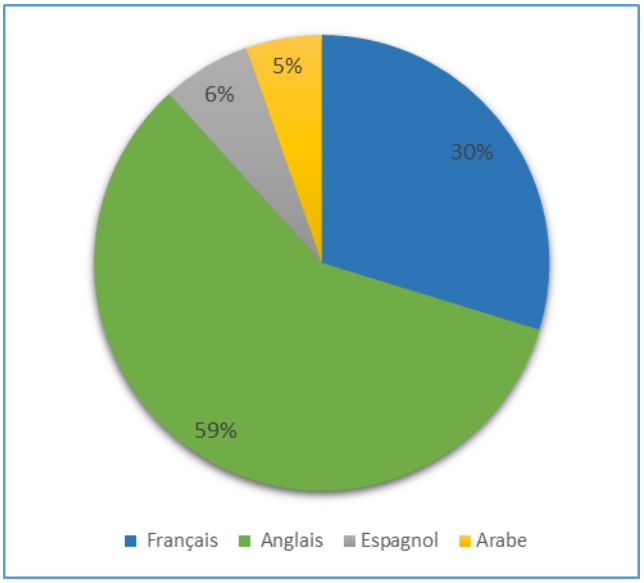

Graphique 57 : Évolution du nombre de demandes de traduction par langue

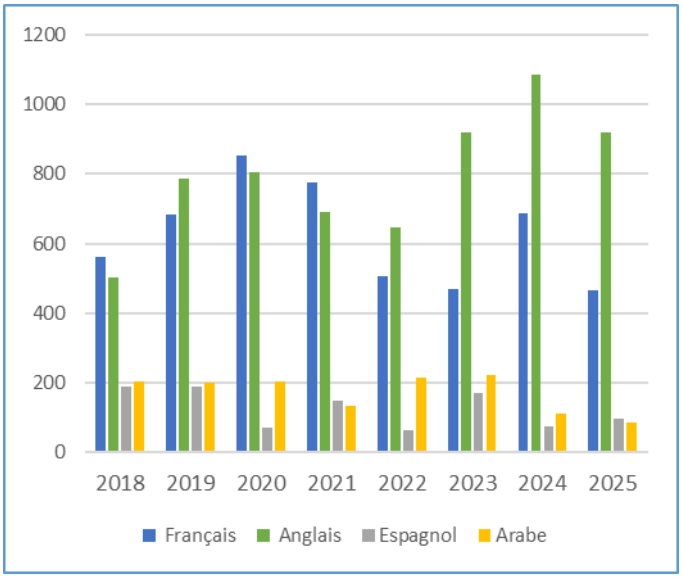

Graphique 58 : Évolution du nombre de demandes de traduction

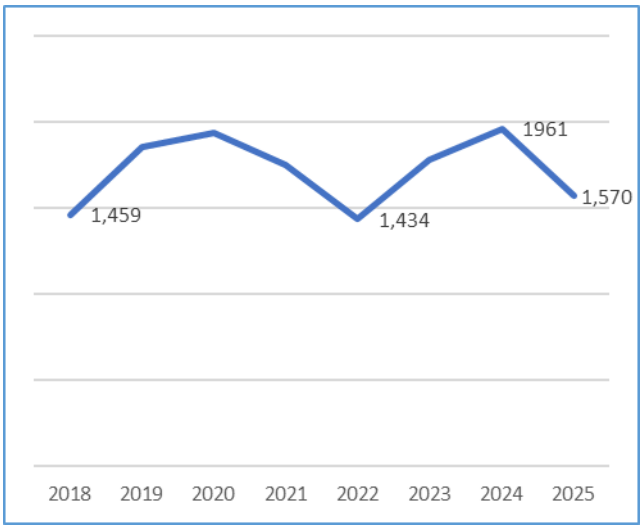

Graphique 59 : Évolution du nombre de demandes de traduction par type de demandeurs

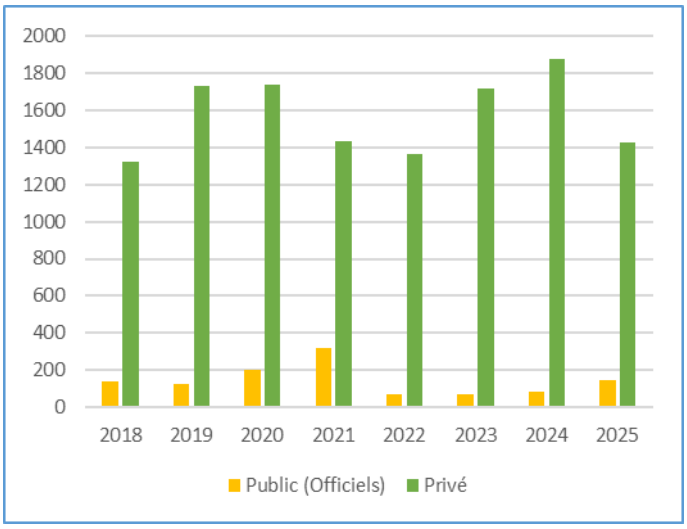

Sources statistiques : *DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

IV.2.3 Consulats honoraires du Burkina Faso

Points saillants :

- ❖ *Baisse annuelle moyenne de 2,8% du nombre de Consulats honoraires ;*
- ❖ *Dans l'ensemble, la zone Europe concentre le plus grand nombre de Consulats honoraires.*

Commentaire général :

- **Consulats honoraires du Burkina Faso à l'étranger**

En 2025, le Burkina Faso dispose de 45 Consulats honoraires à travers le monde. Ce nombre a baissé de 1 par rapport à 2024.

Le nombre de consulats honoraires de la zone Europe est passé de 16 à 18 entre 2024 et 2025.

Dans l'ensemble, la zone Europe concentre le plus grand nombre de Consulats honoraires.

De 2018 à 2025, le nombre de consulats honoraires affiche une tendance baissière avec un taux d'accroissement moyen annuel négatif de 2,8%.

Notes méthodologiques :

TAMA *: Taux d'accroissement moyen annuel.*

$$TAMA = \left(\left(\frac{P_t}{P_0} \right)^{1/n} - 1 \right) * 100$$

Avec P_t la valeur de la variable à la date t, P_0 la valeur de la variable initiale et n le nombre de période

Poste consulaire honoraire ou consulat honoraire : *Service relais de l'administration burkinabè qui protège les intérêts du Burkina Faso et de ses ressortissants vivant à l'étranger dans une circonscription donnée et sous la tutelle administrative d'une ambassade ou d'un consulat général.*

<u>Tableau 15 :</u> Évolution relative du nombre de Consulats honoraires fonctionnels du Burkina Faso à l'étranger par zone géographique

	Nombre en 2025	Nombre par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2018		TAMA/2018
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Afrique	17	1	6,3%	4	30,8%	3,9%
Amérique	3	-4	-57,1%	-7	-70,0%	-15,8%
Asie	7	0	0,0%	0	0,0%	0,0%
Europe	18	2	12,5%	-7	-28,0%	-4,6%
Total	**45**	**-1**	**-2,2%**	**-10**	**-18,2%**	**-2,8%**

Graphique 60 : Nombre Consulats honoraires du Burkina Faso à l'étranger par zone géographique en 2025

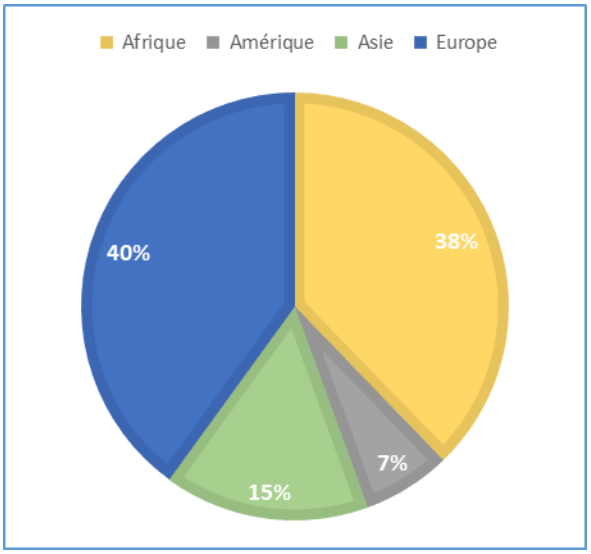

Graphique 61 : Évolution du nombre de Consulats honoraires du Burkina Faso à l'étranger par zone géographique

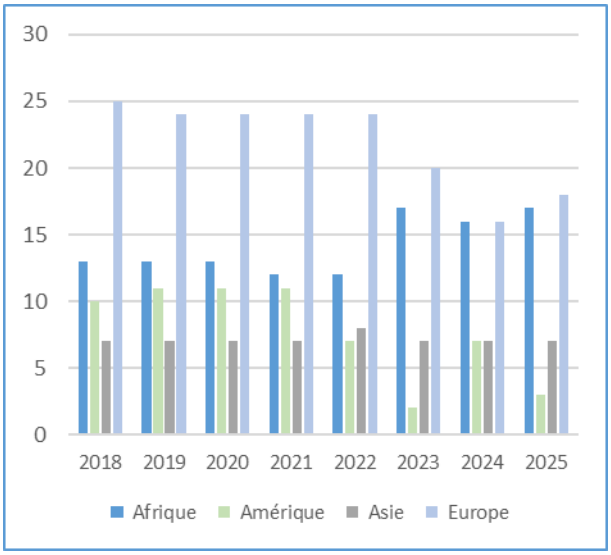

Graphique 62 : Évolution du nombre de Consulats honoraires du Burkina Faso à l'étranger

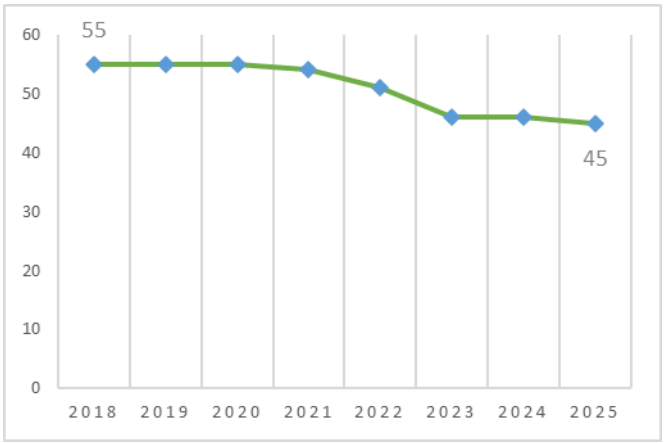

<u>Sources statistiques</u> : *DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

IV.2.4 Actes protocolaires

Points saillants :

- ❖ *Baisse en moyenne de 6,3% de la délivrance des cartes biométriques diplomatiques sur la période ;*
- ❖ *Prédominance du nombre des cartes d'accès délivrées au profit des « Opérateurs économiques et autres » (72%).*

Commentaire général :

- **Cartes biométriques diplomatiques produites**

En 2025, le Ministère a produit 398 cartes biométriques diplomatiques. Ce chiffre a connu une baisse de 7,2% par rapport à 2024. Plus de la moitié des cartes (56,3%) sont produites au profit des MDPC accrédités au Burkina Faso contre 43,7% pour les Organisations internationales et interafricaines.

De 2018 à 2025, la production des cartes biométriques enregistre une baisse annuelle moyenne de 6,3%.

- **Cartes d'accès aux salons d'honneur des aéroports internationaux**

En 2025, le Ministère a délivré 950 cartes d'accès aux salons d'honneurs des aéroports internationaux de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Cette situation connait une hausse de 5,2% par rapport à 2024.

Le plus grand nombre de cartes d'accès aux salons d'honneur est délivré au profit des « opérateurs économiques et autres » en 2025, soit 72%.

De 2018 à 2025, la production des cartes d'accès enregistre une croissance annuelle moyenne de 8,1%.

Tableau 16 : Évolution du nombre de cartes d'accès aux salons d'honneur des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

	Nombre en 2025	Evolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2018		TAMA/2018
		Nombre	**Pourcentage**	**Nombre**	**Pourcentage**	
Autorités administratives	133	**2**	**1,5%**	**-9**	**-6,3%**	-0,9%
MDPC /OI/OIA	135	**-48**	**-26,2%**	**11**	**8,9%**	1,2%
Opérateurs économiques et Autres	682	**93**	**15,8%**	**398**	**140,1%**	13,3%
Total	**950**	**47**	**5,2%**	**400**	**72,7%**	8,1%

Graphique 63 : Répartition du nombre de cartes biométriques diplomatiques délivrées en 2025

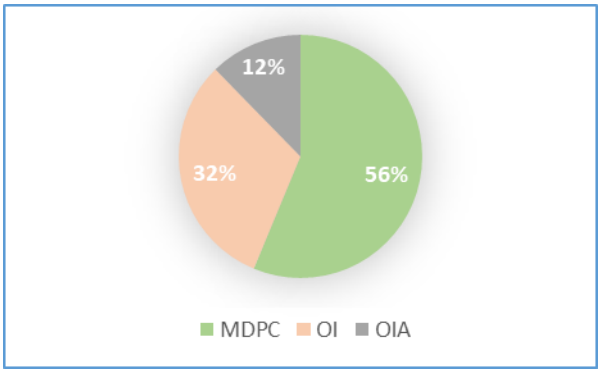

Graphique 64 : Evolution du nombre de cartes biométriques diplomatiques

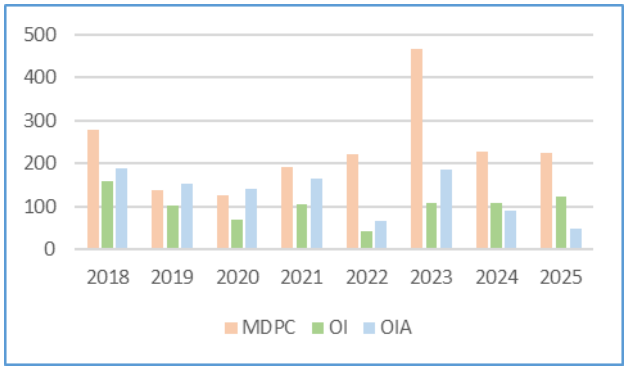

Graphique 65 : Nombre de cartes d'accès aux salons d'honneur des aéroports en 2025

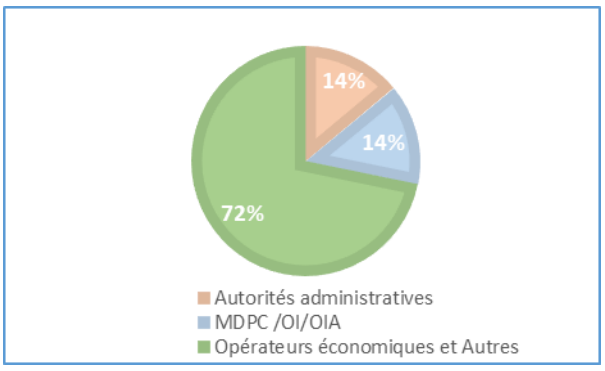

Graphique 66 : Evolution du nombre de cartes d'accès aux salons d'honneur des aéroports

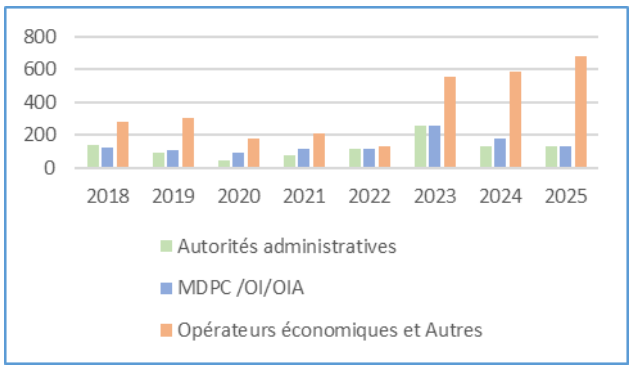

***Sources statistiques** : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

CHAPITRE V : SOUTIENS A L'ACTION DIPLOMATIQUE

V.1 Gestion des plateformes du Ministère

Point saillant :

- *Hausse significative du nombre d'abonnés du compte Facebook du Ministère en 2025.*

Commentaire général :

En 2025, les comptes du Ministère sur les réseaux sociaux sont suivis par 199 585 abonnés contre 129 888 en 2024, soit une hausse significative de 53,6% influencée par le bond du nombre d'abonnés sur Facebook qui est passé de 80 900 à 149 337.

Sur la période 2022 à 2025, Facebook est la plateforme qui affiche le plus grand nombre d'abonnés.

Notes méthodologiques :

TAMA *: Taux d'accroissement moyen annuel.*

TAMA$=\left(\left(\frac{P_t}{P_0}\right)^{1/n}-1\right)*100$

Avec P_t la valeur de la variable à la date t, P_0 la valeur de la variable initiale et n le nombre de période

Abonnés aux plateformes : *ensemble des personnes abonnées aux différentes plateformes de communication en ligne du Ministère.*

Graphique 67 : Répartition du nombre d'abonnés aux différentes plateformes du Ministère en 2025

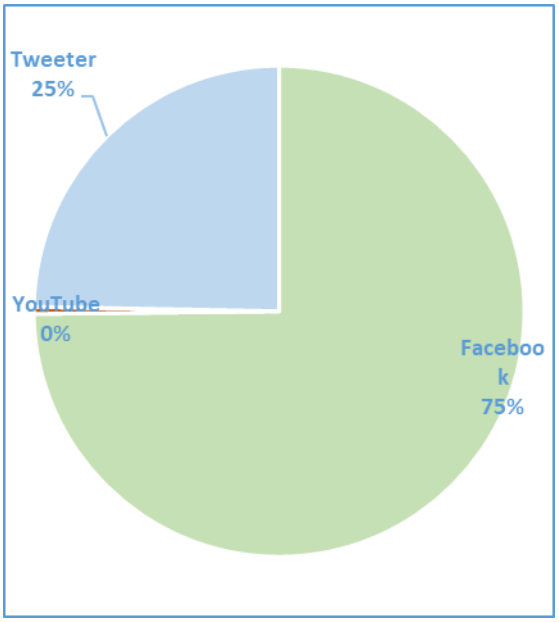

Graphique 68 : Evolution du nombre d'abonnés aux plateformes

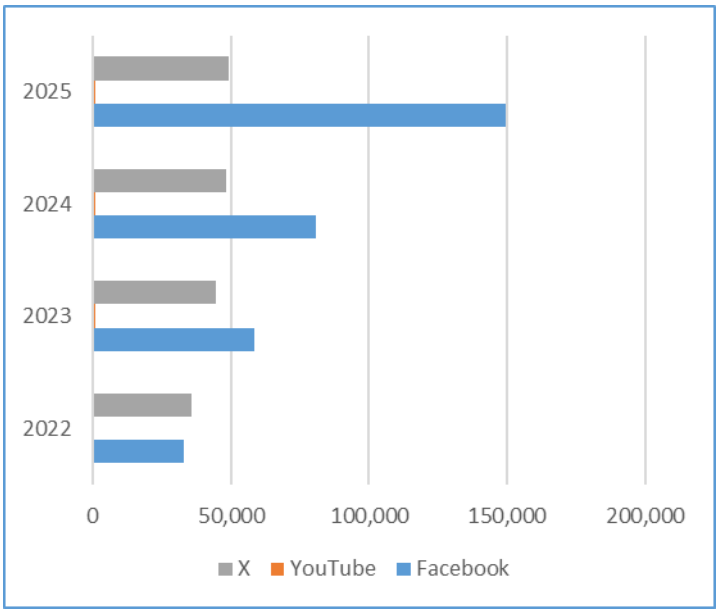

Graphique 69 : Evolution du nombre d'abonnés à YouTube

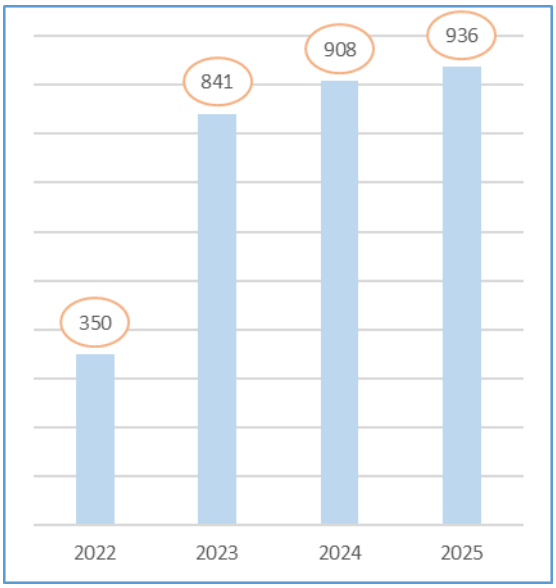

Graphique 70 : Evolution du nombre d'abonnés à Facebook

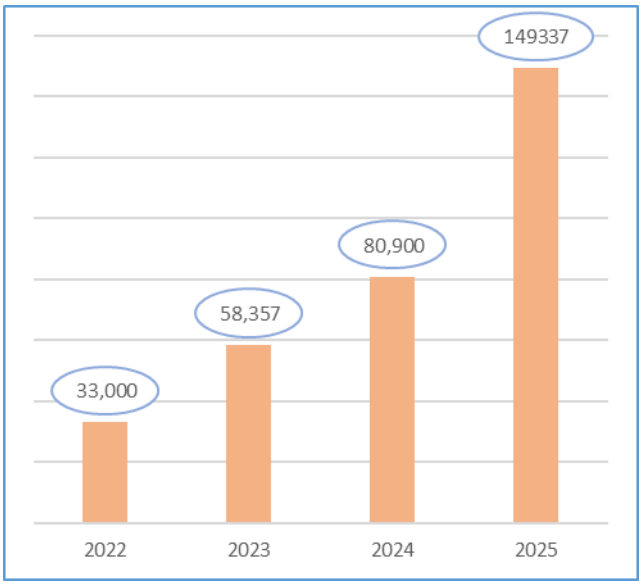

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

V.2 Gestion des salles de lecture du Ministère

Point saillant :

- *Forte fréquentation de la salle de l'INHEI (76,8%) en 2025.*

Commentaire général :

En 2025, les salles de lecture du Ministère ont comptabilisé 406 usagers. Ce nombre est en hausse de 58,6%, par rapport à 2024. La salle de documentation de l'INHEI enregistre 76,8% des usagers contre 23,1% pour celle de la DAD. Cette situation s'explique par le fait que la salle de l'INHEI est plus fournie en documentation et dispose d'un espace aménagé pour la lecture.

De 2018 à 2025, le nombre d'usagers des salles de lecture affiche une tendance à la hausse avec un taux d'accroissement moyen annuel de 0,8%.

Notes méthodologiques :

TAMA *: Taux d'accroissement moyen annuel.*

$$\textbf{TAMA}=\left(\left(\frac{P_t}{P_0}\right)^{1/n}-1\right)*100$$

Avec P_t la valeur de la variable à la date t, P_0 la valeur de la variable initiale et n le nombre de période

Tableau 17 : Nombre de demandes de recherche documentaire des salles de lecture

	Nombre en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2018		TAMA/2018
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
DAD	94	**6**	**6,8%**	**64**	**213,3%**	17,7%
INHEI	312	**144**	**85,7%**	**-41**	**-11,6%**	-1,7%
Total	**406**	**150**	**58,6%**	**23**	**6,0%**	0,8%

Graphique 71 : Répartition des usagers par salles de lecture en 2025

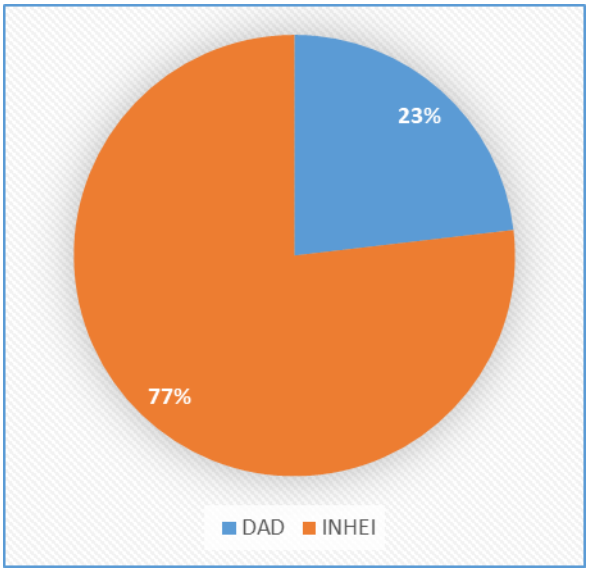

Graphique 72 : Evolution des usagers des salles de lecture

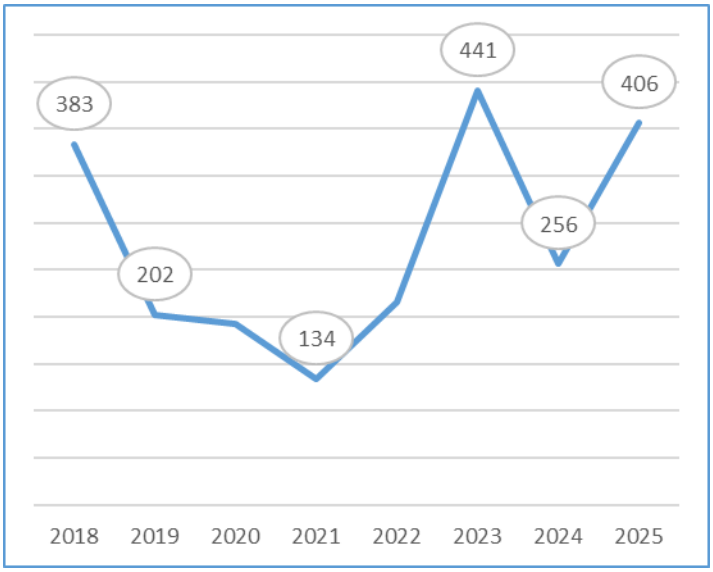

Graphique 73 : Evolution comparée des usagers des salles de lecture

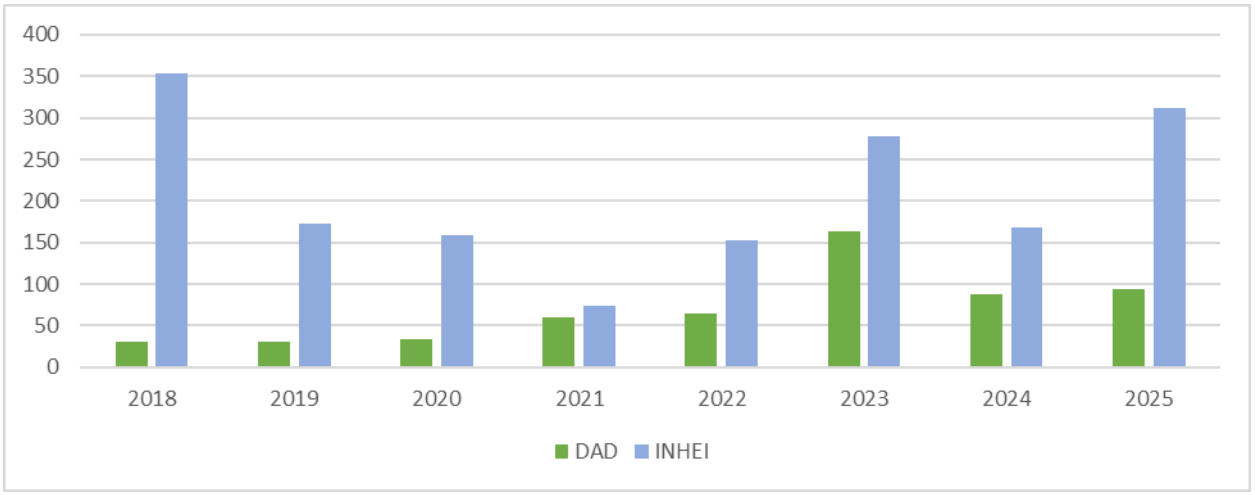

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

V.3 Opérations de contrôle d'inspection

Point saillant :

- *Nombre de contrôles plus important dans les MDPC qu'à l'Administration centrale de 2019 à 2025.*

Commentaire général :

En 2025, le nombre de structures du Ministère contrôlées est de 11 dont 63,6% au niveau des MDPC, contre 13 en 2024.

Sur la période de 2019 à 2021, le nombre de contrôles effectués par l'Inspection technique de Services (ITS) du Ministère est supérieur à celui de l'Inspection générale des Finances (IGF), soit 17 contrôles contre 9.

De 2021 à 2023, l'IGF enregistre plus de contrôles dans les MDPC par rapport à l'ITS, soit 18 contrôles contre 12. Cette tendance est aussi observée au niveau central où l'IGF a effectué 2 contrôles contre 1 pour l'ITS.

De façon générale, le nombre de contrôles est plus important dans les MDPC, au regard de leur spécificité. En effet, le mode de fonctionnement, la gestion du personnel local, la gestion des ressources financières et les exigences diplomatiques les exposent à beaucoup plus de situations de litiges, susceptibles de ternir l'image du pays, d'où un regard particulier sur ces structures déconcentrées du Ministère.

Notes méthodologiques :

TAMA *: Taux d'accroissement moyen annuel.*

$$TAMA = \left(\left(\frac{P_t}{P_0} \right)^{1/n} - 1 \right) * 100$$

Avec P_t la valeur de la variable à la date t, P_0 la valeur de la variable initiale et n le nombre de période

Tableau 18 : Évolution du nombre de contrôles des structures du Ministère effectués par corps de contrôle

	Nombre en 2025	Évolution par rapport à 2024		Évolution par rapport à 2019		TAMA/2019
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
ITS	9	-1	-10,0%	0	0,0%	0,0%
IGF	1	0	0,0%	-2	-66,7%	-16,7%
Total	**10**	**-1**	**-9,1%**	**-2**	**-16,7%**	-3,0%

Graphique 74 : Répartition des structures contrôlées en 2025

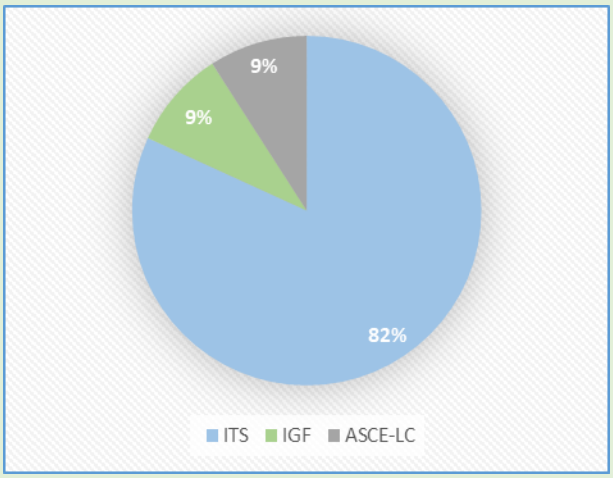

Graphique 75 : Répartition des contrôles en 2025

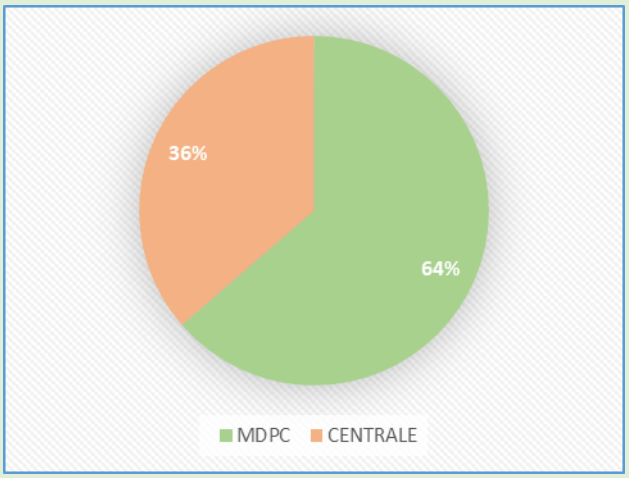

Graphique 76 : Evolution du nombre de contrôles effectués par l'ITS

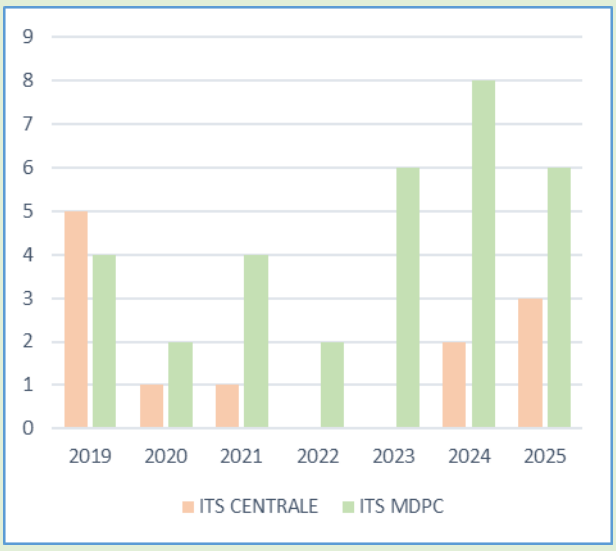

Graphique 77 : Evolution du nombre de contrôles effectués par l'IGF

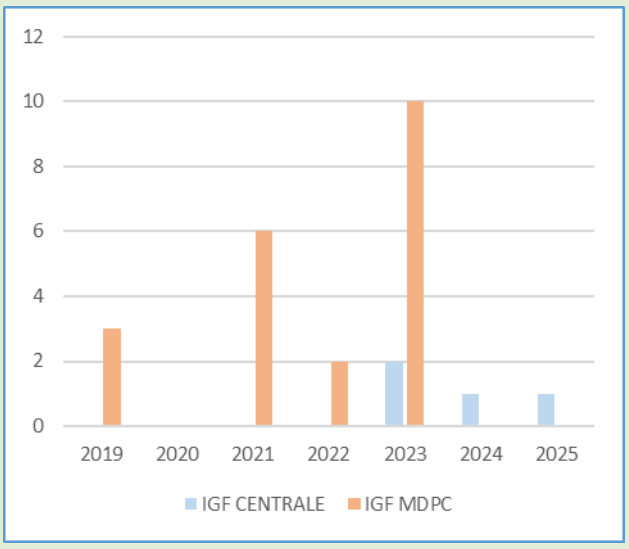

Sources statistiques *: DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025*

ANNEXE

Equipe d'élaboration du Tableau de bord statistique 2025

N°	Nom et Prénom (s)	Fonction	Structure	Contact/Email
1.	BITIE Yaya	DG	DGESS	70 07 89 83 yayabitie@yahoo.fr
2.	KABORE Koudraogo Alexis	DSSE	DGESS	07 11 06 14 kabalbik@gmail.com
3.	BONGOUNGOU Hassane	DPPSE	DGESS	bonhassane2@gmail.com 70 26 44 29
4.	YABRE Dayanon	Chef de service de la Production statistique	DGESS	74 32 41 34 yabredayane@gmail.com
5.	BAGAYAN Aliyatou	Chef de service des Enquêtes et de l'Evaluation	DGESS	70 41 99 70 aliyahtou@gmail.com
6.	SOURWEMA G. Maxime	Chef de service de la formulation des projets et programme	DGESS	70 28 44 04 gmsourwemax@gmail.com
7.	DITTA Inoussa	Chef de service de la planification et du suivi-évaluation	DGESS	dittainoussa@yahoo.fr 70 41 92 17
8.	SEGDA Idrissa	Chef de service des Etudes, de la Prospective et de la Planification stratégique	DGESS	70 83 06 81
9.	SAWADOGO Hamidou	Chef de service de la communication des archives et de la documentation	DGESS	78 19 29 80
10.	TOE Inoussa	Chargé d'Appui technique	DGESS	70 09 32 66 inoussatoea@gmail.com
11.	COMPAORE W. Michel	Chargé d'Appui technique	DGESS	73 42 52 61 compaoremichel08@gmail.com
12.	ZONGO Relwindé Lévi	Chargé d'Appui technique	DGESS	75 30 14 90 l.zongo@yahoo.fr
13.	SANGA Antoine	Point focal statistique	IGS	70 06 68 28 sangaantoine@gmail.com
14.	COULIBALY Kayouro	Point focal statistique	DGBE	70 22 10 98 coulkay@gmail.com
15.	PORGO P. Zakari	Point focal statistique	BIT	72 86 14 55 zakariporgo9@gmail.com
16.	BARRY A. Kabir	Point focal statistique	DRH	76 10 93 72 barryonofoukabir@gmail.com
17.	SOUBANDE Pascal	Point focal statistique	DGAJC	60 12 38 40 Pascalsoubande93@gmail.com
18.	SEBEGO Marcel	Point focal statistique	DGCM	76 93 44 29 s91marcelsebego@gmail.com
19.	YILLI Elcine H Alexandra	Point focal statistique	DGIA	72 47 91 22 110yeha@gmail.com
20.	DA M. Célestin	Point focal statistique	SP/CONAREF	70 37 93 59
21.	DISSA Emile	Point focal statistique	DGF	60 29 24 01 dissaemilee@gmail.com

N°	Nom et Prénom (s)	Fonction	Structure	Contact/Email
22.	MAIGA Boukaré	Point focal statistique	DGCB	76 45 25 25 maigaboukare.bm@gmail.com
23.	OUATTARA Ibrahim	Point focal statistique	INSD	70 35 73 09
24.	SEGDA Théophile	Point focal statistique	INSD	76 69 71 40

Ministère des Affaires étrangères

Adresse :

03 BP : 7038 Ouagadougou– Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 32 47 32 – 25 32 47 36 Fax : (+226) 25 30 87 92

Site internet : http://www.diplomatie.gov.bf **- Email : mae@diplomatie.gov.bf**